

**ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DE LA CULTURE DU COTON DANS LE
DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DU MONDE RURAL AU BURKINA
FASO: CAS DE LA COMMUNE RURALE DE COMIN-YANGA DANS LA
PROVINCE DU KOULPELOGO**

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU
MASTER SPECIALISE EN MANAGEMENT DES
ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS
OPTION : INNOVATION ET DEVELOPPEMENT DES SOCIETES**

Présenté et soutenu publiquement le [Date] par

Brahiman BAMOGO
Adresse électronique : brahimanb@gmail.com

Travaux dirigés par : Yanzon Louis YE
Directeur de la Production Cotonnière
SOCOMA

Jury d'évaluation du stage :

Président : Prénom NOM

Membres et correcteurs : Prénom NOM
 Prénom NOM
 Prénom NOM

Cohorte de Décembre 2013

DEDICACE

Je dédie ce mémoire :

A mon père, Tasséré Tirègma BAMOGO pour son assistance indéfectible, son affection, ses encouragements, ses conseils et son attachement à ma réussite.

A ma chère mère Salamata Tinoaga KABORE pour les sacrifices qu'elle a consentis pour mon éducation et pour son affection et son attachement à ma réussite ; paix à ton âme et sois réconfortée dans ta demeure éternelle.

A mon tuteur à Ouagadougou pendant toute ma carrière scolaire et universitaire, François Ouambi OUEDRAOGO pour toute l'assistance, son affection et sa sollicitude ; paix à ton âme et sois réconfortée dans ta demeure éternelle.

Le Tout Puissant seul saura vous le gratifier...

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce à la participation effective et au soutien de diverses personnes.

Je tiens à remercier monsieur Ali COMPAORE, Directeur Général de la SOCOMA pour sa compréhension.

Mes remerciements vont également à :

- Monsieur Yanzon Louis YE, Directeur de la Production Cotonnière (DPC) de la SOCOMA pour sa compréhension et son soutien
- Naportèguè COULIBALY, Amadou ZOMA et Issoufou BARRO, tous chefs de Service à la DPC pour la facilitation à l'accès aux données statistiques ainsi qu'à l'aide pour leurs traitements
- Rahamani POUBERE, Correspondant Coton (CC) de Comin-Yanga, Jean KOGO et Paulin BADO, Agents Techniques Coton (ATC) dans la commune rurale de Comin-Yanga pour leur précieuse aide à la collecte de données, aux choix des Groupes de Producteurs de Coton (GPC) et des producteurs de pour la constitution de l'échantillon, ainsi que pour la réalisation de l'enquête sur le terrain.

Je voudrais remercier également tout le personnel des 2IE pour leur sollicitude et leur accompagnement durant ma formation en Master I et Master II. Ma pensée va particulièrement à Feu, Madame Irène COMPAORE, arrachée à notre affection au cours de la formation. Qu'elle repose en paix dans sa demeure éternelle. Merci également aux coordinateurs successifs pour leur disponibilité. Il s'agit de monsieur Guémadji-Gbedemah Tété Enyon, Mesdames Reine DAGBO et Martine OUEDRAOGO. Toute ma reconnaissance va au corps professoral pour le savoir qu'il a su nous inculquer, pour leur disponibilité et leur compréhension.

RESUME

L'objectif de l'étude a été d'apprécier les influences de la pratique de la culture cotonnière sur les conditions de vie des populations dans le contexte actuel dans la commune rurale de Comin-Yanga. Le recueil de données statistiques disponibles à la SOCOMA sur l'ensemble des exploitations cotonnières de ladite commune et des enquêtes auprès de trente exploitations agricoles à titre illustratif, ainsi qu'auprès de responsables de GPC et de l'UDPC, ont permis de faire cette analyse. L'étude a révélé une forte adhésion des producteurs à la culture du coton car leur nombre a augmenté de 92% lors des cinq dernières campagnes agricoles. Elle a également montré l'accroissement des superficies cotonnières (70%) et de maïs (40,7%) au détriment de celles du sorgho et du niébé. Le coton a ainsi représenté en moyenne 40,7% des superficies totales des exploitations enquêtées et 65% des revenus des producteurs de coton. L'analyse a aussi montré que la culture du coton est financièrement rentable pour les chefs d'exploitations qui la pratiquent ainsi que pour l'ensemble de la communauté par l'apport de revenus monétaires qui leur permettent d'honorer certaines dépenses de leur famille et de participer à la réalisation et à l'entretien d'infrastructures socio-économiques. L'étude a enfin montré la faible adhésion des producteurs de coton aux techniques agricoles agro-écologiques proposées par la SOCOMA dans le cadre de l'amélioration de la fertilité des sols.

Mots clés : Culture cotonnière - Exploitation agricole - Campagne agricole – Rentabilité financière - Comin-Yanga.

SUMMARY

The objective of the study was to assess the influence of the practice of cotton growing on the living conditions of people in the current context in the rural town of Comin-Yanga. The collection of statistical data available to the SOCOMA on all cotton farms that common and surveys thirty farms of illustration, as well as with officials GPC and UDPC, helped make this analysis. The study found strong support for producers to grow cotton because their number increased by 92% in the last five crop years. It also showed increased cotton acreage (70%) and corn (40.7%) at the expense of sorghum and cowpea. Cotton has averaged 40.7% of the total area of farms surveyed and 65% of the income of cotton producers. The analysis also showed that cotton is financially profitable for the heads of farms that practice and to enable the whole community by providing cash income that they honor certain expenses from their families and participate in the implementation and maintenance of socio-economic infrastructure. The study has finally demonstrated the low adherence of cotton producers to agro-ecological farming techniques proposed by SOCOMA through improving soil fertility.

Keywords: Cotton Culture - Farm - Crop - Financial profitability - Comin-Yanga.

LISTE DES ABREVIATIONS

AICB : Association Interprofessionnelle du Coton du Burkina Faso
APROCOB : Association Professionnelle du Coton du Burkina Faso
ATC : Agent Technique Coton
CC : Correspondant-Coton
CGM : Coton Génétiquement modifié
DPC : Direction de la Production Cotonnière
FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
GPC : Groupe de Producteurs de Coton
GPS : Global Positioning System
GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
Ha: Hectare
HJ: Homme/Jour
Kg: Kilogramme
MARI: Marge Après Remboursement des Intrants
m²: mètre carré
PASA : Programme d'Ajustement Structurel de l'Agriculture
SCPCG : Service Commercialisation Primaire du Coton Graine
SCV : Semis sur Couvert Végétal
SOCOMA : Société Cotonnière du Gourma
SOFITEX : Société Burkinabè des Fibres Textiles
SDDF : Service Développement Durable et Formation
SNV: Organisation Néerlandaise de Développement
SRDSE : Service Recherche Développement- Suivi Evaluation
UDPC : Union Départementale des Producteurs de Coton
UNPCB : Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina Faso

TABLES DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
RESUME.....	iii
LISTE DES ABREVIATIONS	iv
TABLES DES ILLUSTRATIONS.....	viii
Liste de tableaux.....	viii
Liste des figures.....	viii
<i>INTRODUCTION</i>	<i>1</i>
<i>PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE.....</i>	<i>4</i>
Chapitre I- PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE.....	4
1-1-1- Présentation de la SOCOMA.....	4
1-1-1-1- SOCOMA et les autres acteurs du coton du Burkina-Faso.....	4
1-1-1-2- Organisation de la SOCOMA.....	5
1-1-2- Présentation du département de Comin-Yanga	6
1-1-2-1- Situation géographique	6
1-1-2-2- Climat	7
1-1-2-3- Sols.....	7
1-1-2-4- Organisation des producteurs de coton.....	8
Chapitre II- Revue documentaire.....	8
Chapitre III- MATERIEL ET METHODES	11
1-3-1- Présentation de la zone d'enquête	11
1-3-2- Présentation des variables et outils d'analyse.....	11
1-3-2-1 – Variables	11
1-3-2-2 – Outils.....	12
1-3-3- Echantillonnage	12
1-3-4- Outils méthodologiques.....	12
1-3-5- Analyse des données.....	14
1-3-6- Définition de quelques concepts.....	14
<i>DEUXIEME PARTIE : RESULTATS ET DISCUSSIONS.....</i>	<i>15</i>
Chapitre I : RESULTATS.....	15
2-1-1- Importance de la production cotonnière	15
2-1-1-1- Typologie des exploitations cotonnières.....	15
2-1-1-2- Place du coton dans l'assolement	18

2IE, mémoire de master spécialisé en Management des entreprises et des organisations, option IDS

2-1-1-3- Evolution des superficies et des rendements en coton	19
2-1-2- Situation des revenus	22
2-1-2-1- Marge Après Remboursement des intrants à la SOCOMA	22
2-1-2-2- Compte d'exploitation à l'hectare.....	23
2-1-2-2-1- Coût de de la main d'œuvre.....	23
2-1-2-2-2- Coût des intrants agricoles.....	24
2-1-2-2-3- Amortissement des matériels.....	25
2-1-2-2-4- Coût de production.....	25
2-1-2-2-5- Revenu brut	26
2-1-2-2-6- De la rentabilité effective de la production de coton.....	28
2-1-2-3- La destination des revenus	30
2-1-3- Les activités de développement durable dans la commune rurale de Comin-Yanga.....	31
2-1-3-1- Actions de développement durables menées dans la commune de Comin-Yanga	31
2-1-3-2- Résultats des activités de développement durable	32
2-1-3-2-1- Semis sur couvert végétal	32
2-1-3-2-2- Promotion de l'utilisation de la fumure organique	33
2-1-3-2-3- Plantations de légumineuses	33
2-1-3-2-4- Amélioration des cultures céréalières et diversification des cultures	34
2-1-3-2-5- Traitements phytosanitaires sur seuil.....	35
Chapitre II- DISCUSSIONS	37
2-2-1- De la place du coton et de sa rentabilité financière dans les exploitations agricoles de Comin-Yanga	37
2-2-2- Les retombées socio-économiques de la culture du coton dans la Commune de Comin-Yanga	38
2-2-2-1- Professionnalisation des producteurs.....	38
2-2-2-2- Amélioration de la mobilité rurale.....	38
2-2-2-3- Participation à la scolarisation des enfants	39
2-2-2-4- Amélioration du cadre de vie et de la santé	39
2-2-3- L'impact environnemental.....	40
2-2-3-1- Mauvaise gestion de la fertilité des sols	40
2-2-3-2- les risques phytosanitaires	41
CONCLUSION.....	43
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	45

Listes des annexes

Annexe n°1 : Répartition des GPC de Comin-Yanga par village en 2014/15.....	I
Annexe n°2: Répartition des GPC de la Commune de Comin-Yanga en 5 blocs géographiques	II
Annexe n°3 : Questionnaire n°1 (Chefs d'exploitation)	III
Annexe n°4 : Questionnaire n°2 (adressé aux responsables des GPC et à l'UDPC).....	X
Annexe n°5 : Guide d'entretien (Responsables GPC et UDPC)	XI
Annexe n°6 : Evolution des superficies des différentes spéculations pratiquées dans les exploitations enquêtées lors des cinq dernières campagnes agricoles	XII

2IE, mémoire de master spécialisé en Management des entreprises et des organisations, option IDS

Annexe n°7 : Evolution des parts de chaque spéculation dans les exploitations enquêtées lors des cinq dernières campagnes agricoles	XIII
Annexe n°8 : Evolution des superficies et des rendements coton de l'ensemble des exploitations cotonnières de la commune rurale de Comin-Yanga lors de cinq dernières campagnes agricoles .	XIV
Annexe n°9 : Evolution de la production et de la MARI des cinq dernières campagnes agricoles dans la commune de Comin-Yanga	XV
Annexe n°10: Coût des intrants coton des producteurs enquêtés	XVI
Annexe n°11: Quantités d'intrants utilisés sur coton lors de la campagne agricole 2014/15	XVII
Annexe n°12: Part du coton dans l'amortissement du matériel des exploitations enquêtées	XVIII

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Liste de tableaux

Tableau n°1 : Hauteurs d'eau à Comin-Yanga de 2004 à 2014	7
Tableau n°2 : Evolution de la moyenne des superficies cotonnières par exploitation lors des cinq dernières campagnes agricoles dans la commune rurale de Comin-Yanga	16
Tableau n°3 : Evolution des caractéristiques des exploitations cotonnières dans la commune rurale de Comin-Yanga lors des cinq dernières campagnes agricoles.....	16
Tableau n°4 : Taille moyenne des exploitations enquêtées.....	17
Tableau n°5 : Evolution des surfaces et des rendements des exploitations enquêtées.....	22
Tableau n°6 : Estimation du coût de la main d'œuvre à l'hectare.....	24
Tableau n°7 : Evolution du nombre producteurs et des superficies en SCV coton dans la commune rurale de Comin-Yanga lors des cinq dernières campagnes agricoles.....	32
Tableau n°8 : Situation de la plantation de Faidherbia Albida dans le département de Comin-Yanga.....	34
Tableau n°9 : Amélioration des cultures céréalières.....	34
Tableau n°10 : Diversification des cultures.....	35

Liste des figures

Figure n°1 : Zone d'intervention de la SOCOMA.....	5
Figure n°2 : Localisation de la Commune Rurale de Comin-Yanga.....	6
Figure n°3 : Evolution du nombre d'exploitations cotonnières lors de cinq dernières campagnes agricoles dans de la Commune Rurale de Comin-Yanga.....	15
Figure n°4 : Répartition de l'ensemble des exploitations cotonnières de la Commune Rurale de Comin-Yanga en fonction du niveau d'équipement.....	17
Figure n°5 : Evolution des superficies des différentes cultures lors de cinq dernières campagnes agricoles au sein des exploitations enquêtées.....	18
Figure n°6 : Part des différentes cultures lors de la campagne agricole 2014/15 dans les exploitations enquêtées.....	19
Figure n°7 : Evolution des superficies cotonnières de la Commune Rurale de Comin-Yanga lors de cinq dernières campagnes agricoles.....	19
Figure n°8 : Evolution des surfaces en coton dans les exploitations enquêtées.....	20
Figure n°9 : Evolution de la production de l'ensemble des exploitations dans la Commune rurale de comin-Yanga lors des cinq dernières campagnes.....	21

Figure n°10 : Evolution des rendements de l'ensemble des exploitations dans la Commune Rurale de Comin-Yanga lors de cinq dernières campagnes agricoles.....	21
Figure n°11 : Coût de production à l'hectare selon le GPC.....	26
Figure n°12 : Coût de production à l'hectare selon le type d'exploitation.....	26
Figure n°13 : Revenu brut à l'hectare selon le GPC.....	27
Figure n°14 : Revenu brut à l'hectare selon le type d'exploitation.....	27
Figure n°15 : Marge nette à l'hectare selon le GPC.....	28
Figure n°16 : Marge nette à l'hectare selon le type d'exploitation.....	29
Figure n°17 : Taux de rentabilité du capital investi à l'hectare selon le GPC.....	29
Figure n°18 : Taux de rentabilité du capital investi à l'hectare selon le type d'exploitation à l'hectare selon le type d'exploitation.....	30

INTRODUCTION

Les économies des pays d'Afrique au sud du Sahara sont essentiellement basées sur le secteur agricole. En effet la production et l'exportation de produits tropicaux à l'état brut ou semi-transformés sont la principale source de devises pour la plupart de ces pays.

La culture du coton a été introduite en Afrique subsaharienne pour les besoins des industries textiles des pays colonisateurs, mais est devenue au cours de ces dernières décennies, l'une des rares « success stories » du développement agricole dans cette partie du continent. Elle est en effet devenue pendant près de trois décennies, *la seule alternative crédible au développement économique de plusieurs pays sahéliens d'Afrique de l'Ouest et du Centre, dont le Burkina Faso, le Bénin, le Mali, le Tchad etc.* La filière coton a permis non seulement, la structuration du monde rural grâce à l'investissement dans le capital humain mais aussi a beaucoup contribué à l'amélioration de l'accès aux facteurs de productions notamment les équipements et les intrants agricoles (SNV, 2012). Cette réussite s'explique par plusieurs raisons : la qualité de la recherche scientifique agricole, la garantie avant le démarrage de chaque campagne agricole, d'un prix d'achat plancher aux producteurs par les sociétés cotonnières qui joue comme un réducteur d'incertitude sur les revenus futurs puisque seule la productivité reste inconnue en début de campagne.

Au Burkina Faso l'agriculture est le secteur clé de l'économie. *Le secteur rural occupe 86% de la population du Burkina Faso et contribue pour près de 40% à l'économie nationale avec respectivement 25, 12 et 3% pour l'agriculture, l'élevage et la foresterie et pêche* (AICB, 2008). C'est une agriculture de subsistance, essentiellement pluviale et pratiquée principalement par de petites exploitations familiales. Les conditions agro-climatiques y sont de plus en plus défavorables par la péjoration du climat dans la majeure partie du pays.

Selon les traditions orales, la culture du coton au Burkina-Faso a toujours occupé une place de choix dans la plupart des groupes sociaux. Pendant la colonisation, cette culture répondait à la fois à des besoins domestiques par la production d'habits, aux besoins rituels par la confection de linceuls funéraires et aux échanges économiques. Le coton est devenu pendant plusieurs décennies le premier produit d'exportation du Burkina Faso. La filière cotonnière constitue la base de l'économie rurale en zone cotonnière du Burkina- Faso et l'essentiel du tissu agro- industriel du pays. La culture du coton est pratiquée par plus de 250 000 exploitations agricoles, regroupent plus de 350 000 producteurs de coton. Le coton fait ainsi vivre directement près de 3 000 000 de personnes (AICB, 2008). La culture du coton est un moyen de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions d'existence des populations en milieu rural. La croissance de la

production cotonnière au niveau national entre 1995 et 2005 a permis une augmentation des revenus cotonniers au niveau des producteurs. Mais les cours du coton sont très instables et les fluctuations sont permanentes. En effet les résultats de la filière coton de cette période ont été mis à rude épreuve par la crise cotonnière provoquée par une baisse drastique des cours de la fibre de coton sur le marché international de 2003 à 2010. Corrélativement il y a eu une baisse continue du prix d'achat aux producteurs avec un pallier de 155 FCFA/kg atteint lors de la campagne 2007/2008. Les cours ont connu un redressement de 2010 à 2014, ce qui a permis un nouvel accroissement de la production qui a atteint 650 000 tonnes au cours de la campagne 2012/2013 et 710 000 tonnes lors de la campagne 2014/2015. Basée sur un modèle intégré, la filière cotonnière est aujourd'hui la seule filière qui a pu enregistrer une telle performance tout en favorisant l'insertion du Burkina-Faso dans le commerce international.

Conscient de l'importance de l'agriculture dans l'économie du Burkina-Faso et celle du coton dans la lutte contre la pauvreté, plusieurs réformes ont été menées dans ce secteur et ce sous-secteur depuis les années 1990 par les autorités politiques du pays dans le but d'améliorer leurs performances. Il s'agit du PASA 1 qui était axé sur l'accroissement de la production et la recherche de la sécurité alimentaire, et du PASA 2 qui a permis de libéraliser le commerce des produits agricoles. La libéralisation de la filière coton, quant à elle, est intervenue en 2004. Elle a permis l'installation de deux autres sociétés cotonnières au centre, FASOCOTON et à l'Est, SOCOMA. Cette filière, monopole de la SOFITEX jusqu'à cette date, est désormais organisée autour de ces trois sociétés qui sont chargées chacune dans sa zone, de l'accompagnement des producteurs de coton, de l'encadrement au rachat de toute la production de coton à un prix minimum garanti, en passant par la fourniture d'intrants agricoles de qualité. C'est également dans le souci de l'amélioration des résultats de la filière et de la préservation de l'environnement que le gouvernement Burkinabè a fait le choix de s'engager dans la production du coton génétiquement modifié à partir de 2005.

Ces différentes réformes ont-elles permis aux producteurs de coton de profiter de l'embellie des cours du coton entre 2010 et 2014 ? Quelles sont les influences de la production cotonnière en milieu rural dans un contexte de redressement des cours du coton sur le marché international et de production de CGM au Burkina-Faso ? La SOCOMA intègre-t-elle de bonnes pratiques dans ses actions pour marquer sa responsabilité sociétale dans sa zone de couverture ?

L'étude que nous nous proposons de faire, « **Analyse de la contribution de la culture du coton dans le développement socio-économique du monde rural au Burkina-Faso : cas de la commune rurale de Comin-Yanga** » va se faire à partir des données disponibles sur l'ensemble des exploitations cotonnières de ladite commune, et, à titre illustratif, au sein de

quelques exploitations familiales dans lesquelles la culture du coton est pratiquée entre autres. Elle se déroulera également au sein de la SOCOMA ainsi qu'auprès de quelques GPC et de l'UDPC de ladite commune.

L'objectif principal du projet est d'apprécier les influences de la pratique de la culture du coton sur les conditions de vie des populations dans le contexte actuel. Il se décline en plusieurs objectifs secondaires :

- Mesurer l'importance du coton à travers la place du coton dans le département de Comin-Yanga.
- Apprécier la rentabilité de la culture et l'impact socio-économique dans les exploitations et au niveau communautaire.
- apprécier le niveau de Responsabilité Sociétale de la SOCOMA dans ladite commune.

Les hypothèses de recherche sont les suivantes :

- Dans le département de Comin-Yanga, la culture du coton constitue la principale source de revenus des exploitations agricoles dans lesquelles elle est pratiquée.
- La pratique de la culture du coton est rentable pour les exploitations agricoles de la commune rurale de Comin-Yanga.
- La SOCOMA intègre de bonnes pratiques dans ses activités afin de promouvoir un développement durable.

Pour mener cette étude une méthodologie en plusieurs étapes a été adoptée :

- Une recherche documentaire pour faire le point de ce qui a été déjà fait autour du thème et des thèmes voisins ainsi que pour rassembler les données statistiques disponibles et nécessaires au traitement du thème.
- Puis une combinaison d'une approche qualitative et d'une approche quantitative par l'élaboration et l'administration de deux questionnaires et d'un guide d'enquête.
- L'observation directe sur le terrain.

Le présent mémoire comporte deux grandes parties. La première partie présente le cadre théorique de l'étude, et la deuxième partie les résultats et les discussions.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE

CHAPITRE I- PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE

1-1-1- Présentation de la SOCOMA

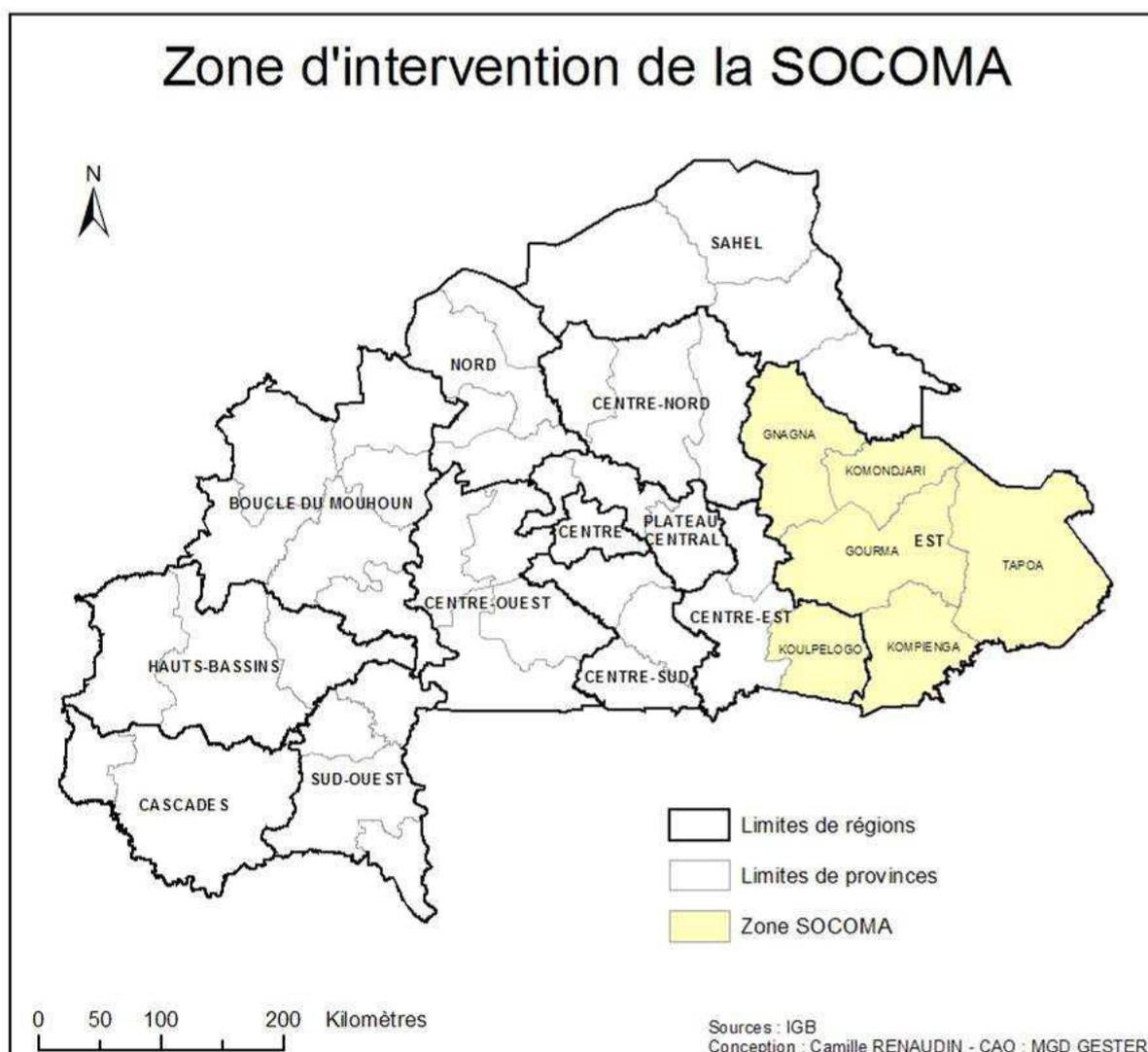
1-1-1-1- SOCOMA et les autres acteurs du coton du Burkina-Faso

Les principaux acteurs de la filière coton au Burkina-Faso sont les producteurs, les sociétés cotonnières et l'Etat qui joue le rôle d'arbitre à travers la définition de la politique agricole, le développement des infrastructures, l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre législatif et règlementaire, la régulation et le contrôle des actions de la filière. Les autres acteurs importants sont la recherche cotonnière, les banques, les transporteurs, les fournisseurs d'intrants, les huiliers, etc.

Au terme d'un processus de libéralisation, trois sociétés cotonnières existent au Burkina Faso depuis juillet 2004 et jouent un rôle de promotion de la culture du coton, chacune dans sa zone définie par le Protocole d'Accord portant Cahier des Charges applicables aux opérateurs de la filière, signé avec l'Etat et les producteurs. Il s'agit de la SOFITEX, de FASO COTON et de la SOCOMA. Ces dernières ont créé l'Association Professionnelle du Coton du Burkina (APROCOB). Les producteurs de coton quant à eux sont réunis depuis 1998 au sein de l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPCB). Les deux organisations ont créé à leur tour l'Association Interprofessionnelle du Coton du Burkina (AICB) qui est la structure de gestion de la filière.

La Société Cotonnière du Gourma (SOCOMA) qui est l'une de ces trois sociétés cotonnières couvre six(6) provinces dont les cinq provinces de la Région de l'Est et la province du Koulpélogo dans celle du Centre Est. Cependant, les provinces de la Gnagna et de la Komandjari ne sont pas productrice de coton car les hauteurs d'eau annuelles ne le permettent pas. La SOCOMA assume au même titre que les deux autres sociétés cotonnières, les différentes fonctions suivantes :

- L'approvisionnement des intrants et l'appui conseil aux producteurs ;
- L'achat, la collecte et l'égrenage du coton graine ;
- La commercialisation de la fibre et des coproduits (graine, déchets de Fibre).



Source : SOCOMA, DPC, SDDF

Figure n°1 : Zone d'intervention de la SOCOMA

1-1-1-2- Organisation de la SOCOMA

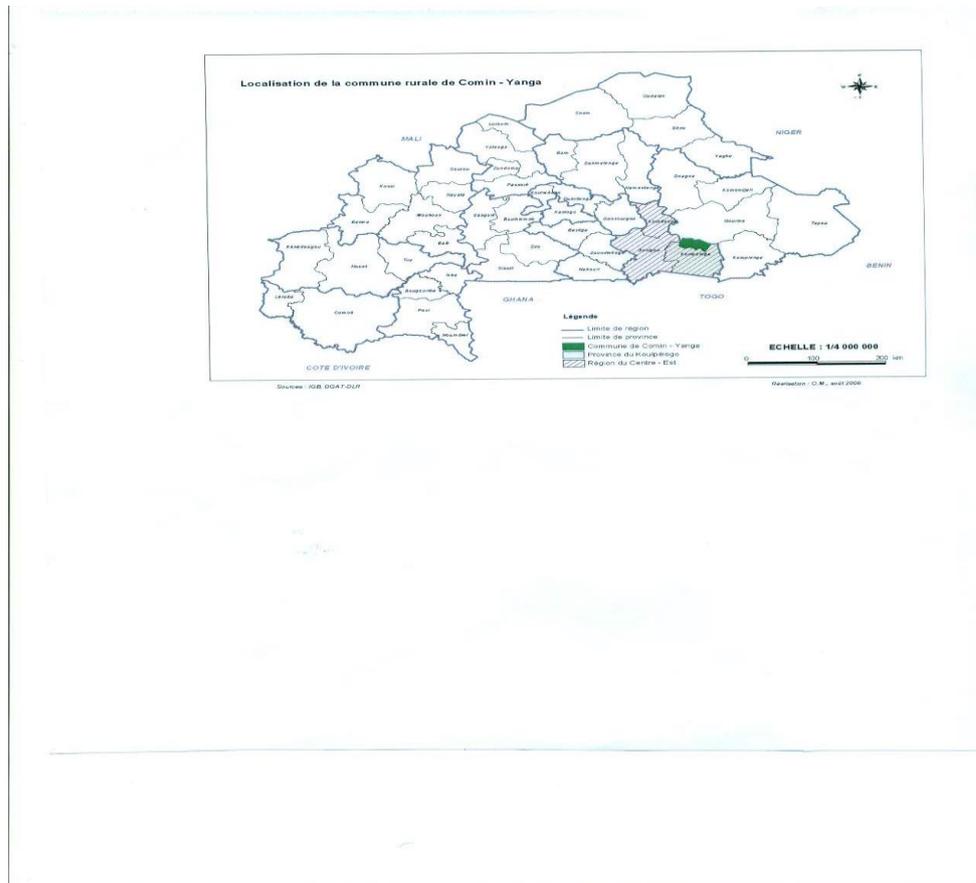
La SOCOMA comporte une Direction Générale et un Secrétariat Général. Elle est subdivisée en quatre directions centrales qui à leur tour sont divisées en services centraux. C'est la DPC qui a en charge l'appui conseil aux producteurs de coton. Elle est composée de deux Régions Cotonnières, celles de Fada et de Diapaga, ainsi que de trois services centraux dont le Service du Développement Durable et de la Formation. La Région Cotonnière de Fada couvre les provinces productrices de coton du Gourma, de la Kompienga et du Koulpéogo dont relève la commune de Comin-Yanga. Pour assurer l'encadrement des producteurs, chaque Région Cotonnière est subdivisée en centres « CC » qui sont subdivisés à leur tour en centres ATC. Dans le département de Comin-Yanga un « CC » et deux « ATC » assurent l'appui conseil aux producteurs de coton.

1-1-2-Présentation du département de Comin-Yanga

1-1-2-1- Situation géographique

Située dans la province du Koupéligo, la commune rurale de Comin-Yanga en est l'une des huit communes. Son chef-lieu, Comin-Yanga, est à 30 km de Ouargaye, le chef-lieu de la province, à 87 km de Tenkodogo, le chef-lieu de la Région du Centre-Est, et à 50 km de Fada N'Gourma, le chef-lieu de la Région de l'Est qui abrite le siège de la SOCOMA (confère figure n°2). Elle est limitée :

- Au nord par la commune urbaine de Fada N'Gourma ;
- Au sud par les communes rurales de Yondé et Soudougui ;
- A l'Est par les communes de Fada N'Gourma et Soudougui ;
- A l'Ouest par celles de Diabo et Dourtenga.



Source : Monographie de la commune rurale de Comin-Yanga

Figure n°2 : Localisation de la Commune Rurale de Comin-Yanga

1-1-2-2- Climat

Selon la « Monographie de la commune rurale de Comin-Yanga » (SANOU B. W, 2006), ladite commune appartient à la zone climatique nord soudanienne caractérisée par deux saisons.

Une longue saison sèche de sept(7) mois qui s'étale d'octobre à avril, et une courte saison humide de cinq(5) mois de mai à septembre. La commune de Comin-Yanga subit la péjoration du climat constatée ces dernières années et qui se traduit de façon locale par de difficiles installations des pluies et une saison pluvieuse de plus en plus courte, marquée par des périodes de très fortes pluie et de longues séquences sèches.

La pluviométrie des dix dernières campagnes témoigne d'une certaine variabilité de la pluviosité d'une année à l'autre. La plus faible hauteur d'eau annuelle au cours de cette période a été enregistrée en 2011 : 692, 8 mm en 51 jours de pluie ; et la plus forte en 2004 : 981,0 mm en 55 jours. Sur les cinq dernières années, seule la hauteur d'eau de l'année 2012 est au-dessus de la moyenne décennale de 876,5 mm en 52 jours de pluies. Pour l'année 2014, la pluviosité s'est comportée de façon singulière et en dents de scies au grand dam des producteurs. La pluviométrie s'est en effet installée de façon précoce en mars- avril avant la période des semis pour observer un arrêt au début de celle-ci. Elle a ensuite été régulière à partir de la troisième décade de juin avec cependant comme lors des autres campagnes de grosses pluies rapprochées en août qui ont considérablement gêné les opérations culturales et perturbé le développement des plants par des engorgements. Puis une poche de sécheresse a été observée dans le mois de septembre. Trois phases totalement différentes se sont donc succédées dans l'activité pluviométrique pendant la saison pluvieuse à la défaveur de la production agricole. Cependant la hauteur d'eau de la campagne est voisine de la moyenne décennale.

Tableau n°1 : Hauteur d'eau à Comin-Yanga de 2004 à 2014

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne
Hauteur (mm)	981,0	887,2	937,3	923,8	818,9	948,2	815,1	692,8	898,9	862,2	847,3	876,5
Nombre de jours de pluie	55	52	60	46	42	50	59	51	48	54	50	52

Source : SOCOMA, DPC, SRDSE

1-1-2-3- Sols

Selon la même étude, le relief de la commune est formé par une pénélaine avec de nombreux bas-fonds, une trentaine environ selon la direction provinciale de l'agriculture. Trois types de sols s'y distinguent :

- Les sols gravillonnaires : très peu fertiles ils se rencontrent dans la partie occidentale de la

commune.

- Les sols sablonneux : plus répandus car ils sont rencontrés partout sur le territoire communal, ils sont plus riches que les sols gravilloannaires.
- Les sols argileux : ils se rencontrent surtout le long des cours d'eau et ont une valeur agronomique plus appréciable.

Selon les producteurs, en dehors des sols gravillonnaires, tous les autres types de sols présentent de bonnes aptitudes aux cultures pluviales. Cependant ils sont progressivement dégradés par les effets de l'érosion et de l'exploitation de l'homme.

1-1-2-4- Organisation des producteurs de coton

Trois mille quatre-vingt-quatorze (3094) exploitations agricoles au sein desquelles la culture du coton est pratiquée ont été recensées par la SOCOMA en août 2014. Les producteurs chefs d'exploitations sont répartis dans trente-neuf (39) GPC dans dix-neuf villages (Annexe n°1). Ces derniers se sont regroupés au sein de l'UDPC de Comin-Yanga.

CHAPITRE II- REVUE DOCUMENTAIRE

La documentation sur le coton est riche et très variée. Dans le cadre de cette étude, nous avons consulté quelques documents qui sont enrichissants et instructifs et qui traitent surtout de l'influence du coton en milieu rural.

Ainsi, dans le mémoire de maîtrise de géographie de IRA Lassina qui porte sur la culture du coton et les transformations socio-économiques dans le département de Bagassi dans l'actuelle province des Balés au Burkina-Faso, soutenu en novembre 1989, il ressort que la pratique de la culture du coton génère des ressources importantes qui accélère la monétarisation de l'économie rurale et le développement de nouvelles inégalités. Le niveau de vie des producteurs s'améliore malgré une gestion des revenus qui reste approximative selon l'auteur. Il ajoute qu'en permettant à la jeunesse de trouver sur place les moyens nécessaires à la satisfaction de ses multiples besoins, la culture du coton a contribué à la diminution de l'émigration. Il remarque cependant que les effets positifs qui justifient sans doute l'importance de cette culture pour l'Etat et les producteurs, ont conduit certains paysans à négliger la culture céréalière et la protection de l'environnement.

Cette idée a été soutenue au Bénin par le mémoire de fin de formation du premier cycle en économie, option statistique, réalisé et soutenu en 2002 par Léon AGBA et Alexis A. ODOUN-IFA à travers l'analyse de la rentabilité économique de la production du coton dans quelques systèmes d'exploitations du Bénin. Leurs travaux révèlent que la culture du coton est globalement rentable

car dégageant un résultat net positif même si ce profit est insignifiant par endroits. Et même si cette rentabilité financière ne peut arriver à compenser l'effort personnel et le risque encouru, le revenu agricole moyen du ménage est prioritairement constitué de ressources financières issues de la culture du coton. Ces ressources sont investies dans l'habillement, les cérémonies, l'épargne, la construction, l'achat de bien de luxe etc. Ces revenus servent également au remboursement de leurs dettes, aux soins de santé de leur famille ainsi qu'au paiement des frais d'écolage de leurs enfants. Pour les deux auteurs, la culture du coton contribue à la réduction du chômage en milieu rural par l'emploi de façon saisonnière, d'une main d'œuvre salariée dans certaines exploitations. Ils ajoutent que cette culture facilite l'accès au crédit aux producteurs, crédits qui, disent-ils, peuvent servir non seulement à la production du coton, mais aussi à la culture d'autres spéculations. Pour eux, les atouts économiques de la culture du coton au niveau individuel ne s'arrêtent pas à ceux déjà cités, il y a aussi les arrières effets des engrais sur les autres spéculations que sont le maïs, le riz, le sorgho etc. Au niveau communautaire, les recettes du coton selon ces mêmes travaux, ont contribué à la construction de bâtiments communautaires tels que des magasins de stockage des intrants agricoles, des infrastructures sanitaires pour les premiers soins, à l'achat de véhicules de transport, à la construction de logements qui sont mis en location afin de constituer des fonds de roulement et de contribuer au développement du milieu et même à l'installation d'une radio communautaire, un outil important de communication que les producteurs utilisent avec fierté. La pratique de cette culture a effectivement permis la naissance de plusieurs organisations paysannes bien structurées et fonctionnelles. Les deux auteurs n'oublient cependant pas d'évoquer l'impact de la culture du coton sur l'environnement. Ils évoquent des impacts de l'utilisation des pesticides sur le corps humain et sur le milieu physique.

Une autre étude menée dans la région de Korhogo au nord et au centre de la Côte d'Ivoire par Hubert Sery ZAGBAÏ, Fabio BERTI et Philippe LEBAILLY en 2006 va également dans le même sens. En effet les résultats de cette étude montrent que la culture du coton dans les systèmes de production dans cette région a eu un impact technique et socio-économique positif. Sur le plan technique l'étude constate que la culture du coton a ouvert la voie au progrès biologique par l'accroissement des rendements par la sélection variétale, l'emploi de fumures plus adéquates et mieux équilibrées ainsi que l'utilisation raisonnée des pesticides. Elle a également favorisé le progrès du savoir-faire et permis le progrès mécanique par l'ouverture d'esprit, l'amélioration des connaissances et des compétences sur les méthodes de gestion de l'exploitation agricole et les techniques de culture et d'élevage. Sur le plan socio-économique, l'étude montre que l'intégration du coton dans les systèmes d'exploitation a permis le renforcement de la différenciation des exploitants, de réduire le niveau de pauvreté dans le milieu, d'améliorer l'habitat rural, d'accroître

la mobilité des agriculteurs, de créer de nouveaux emplois, d'améliorer la santé des populations d'une manière générale et particulièrement pour la femme. Le coton constitue selon les auteurs, le poumon de l'économie rurale dans la zone d'étude. Ils concluent cependant que les perspectives d'évolution des systèmes à base coton reposent sur la pratique d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement, ainsi que de la définition d'une politique de prix qui privilégie la rentabilité financière au niveau du producteur.

Aussi, selon l'étude sur la vulnérabilité du paysannat cotonnier dans la région Est du Burkina-Faso, réalisée en 2007 par Camille RENAUDIN, la culture du coton a permis une meilleure sécurisation alimentaire des exploitations agricoles et représente une source fondamentale d'accès au numéraire pour les exploitations familiales. Selon l'auteur de l'étude, les impacts de cette culture sur les conditions de vie des producteurs sont prégnants malgré que sa pratique y soit plus récente, mais la situation des populations reste fragile à cause de la progressive dégradation de la fertilité des sols.

Alain P.K GOMGNIMBOU aborde également les retombées de la culture du coton ainsi que les risques et impacts environnementaux liés à travers le thème « Exploitation agricole des ressources naturelles de la région de l'Est du Burkina Faso : diagnostic des risques et impacts environnementaux de la culture du coton dans la province de la Kompienga ». Selon cette étude menée en 2007, la culture du coton a connu une expansion dans la province de la Kompienga grâce aux revenus monétaires qu'elle génère, contribuant ainsi à la résolution des problèmes ponctuels des producteurs. Il ressort de l'étude que les pratiques des producteurs sont peu respectueuses de l'environnement. Les mauvaises pratiques indexées sont la non utilisation de protection phytosanitaire, le non-respect des doses d'utilisations des pesticides, l'utilisation des pesticides du cotonnier sur les autres cultures alimentaires, les pratiques culturales extensives favorisant la réduction drastique du couvert végétal par la déforestation.

Par contre, le mémoire de maîtrise en Sociologie réalisé et soutenu par Paul Marie MOYENGA en 2008 dans la Région de l'Est, va dans le sens contraire des études précitées. En effet, de l'étude sur le thème « Production cotonnière et développement rural au Burkina Faso : controverses et réalité. Cas du département de Diabo dans la Province du Gourma », il ressort que la production cotonnière accroît la vulnérabilité du monde paysan diabolais. Selon les résultats de l'étude, non seulement la production du coton sur l'espace social diabolais ne permet pas de dégager un surplus substantiel à la fin d'un cycle agricole, mais la diversité agricole se trouve aussi compromise, ce qui limite la possibilité de variation alimentaire avec comme résultante une ration alimentaire déséquilibrée quand la production arrive à couvrir les besoins. Même si selon l'auteur la culture du coton constitue une source de revenu modeste soit-elle, il indique cependant qu'elle n'induit aucunement

le développement de la zone. Il ajoute qu'en plus de cela, les conditions de production du coton ne font que fragiliser l'environnement rural et accroître sa vulnérabilité par l'utilisation des pesticides nécessaires à sa production.

En résumé, les documents de recherche que nous avons consultés révèlent que la culture du coton est non seulement monétairement rentable pour les producteurs, mais participe aussi fortement au développement technique et socio-économique sauf dans celle menée en 2008 dans le département de Diabo. Cependant les pratiques culturelles qui y sont liées participent à la dégradation de l'environnement.

CHAPITRE III- MATERIEL ET METHODES

1-3-1- Présentation de la zone d'enquête

La collecte des données disponibles sur le thème porte sur l'ensemble de la commune de Comin-Yanga. Cependant, compte tenu de l'insuffisance des moyens disponibles pour l'enquête et de son délai de réalisation assez court, un échantillon de trente chefs d'exploitations agricoles dans lesquelles la culture du coton est pratiquée a été retenu pour la réalisation d'une enquête individuelle, afin de mesurer à titre illustratif, la rentabilité financière et économique de cette activité. Les producteurs de coton de la commune sont répartis dans 39 GPC dans dix-neuf villages, en cinq(5) blocs géographiques (Annexe n°1 et 2). Les membres d'un même GPC s'y sont retrouvés par affinité. Il s'agit de producteurs partageant les mêmes aires d'habitation et de champs. Il s'agit en fait de regroupement par village, quartier, hameau de culture ou par famille. Les trente producteurs choisis relèvent des GPC suivants : Buud Manegré, Kamdiokin, Kohogo, Saaglaaba et Sakango.

1-3-2- Présentation des variables et outils d'analyse

1-3-2-1 – Variables

Pour les besoins de l'analyse, les variables suivantes seront utilisées :

- Le nombre d'exploitations cotonnières de la commune, les superficies des autres spéculations emblavées et les superficies emblavées en coton pour apprécier la part du coton dans l'assolement
- Les rendements moyens à l'hectare pour le coton, les prix des intrants agricoles à crédit, les quantités moyennes d'intrants utilisées sur un hectare de coton par les producteurs, les coûts moyens de la main d'œuvre sur un hectare de coton et les quantités moyennes de coton produites par producteur afin d'établir le compte d'exploitation d'un hectare de coton.

1-3-2-2 – Outils

- Le compte d'exploitation du producteur de coton afin d'évaluer la rentabilité financière. Cette rentabilité financière sera calculée en confrontant l'ensemble des frais engagés pour la production, au revenu brut issu de la vente du coton, en prenant comme campagne de référence, celle de 2014/2015 pour sa proximité et donc pour laquelle les producteurs peuvent se rappeler les dépenses engagées et fournir des informations fiables.
- Les niveaux d'utilisation des revenus issus de la production du coton
- Les différentes actions de la SOCOMA en faveur du développement durable

1-3-3- Echantillonnage

Les producteurs de l'échantillon sont choisis dans un(1) GPC par bloc géographique par soucis de représentativité. Le choix a été effectué en deux étapes :

- Dans un premier temps le choix des GPC en suivant quatre critères :
 - Le GPC doit avoir au moins cinq années d'existence
 - Il doit être accessible en toute saison compte tenu de la période de l'étude
 - Le coton y a été produit de façon successive sans discontinuer sur les cinq dernières campagnes agricoles
 - Le GPC qui possède la production la plus élevée du bloc géographique pour la campagne agricole 2014/2015.
- Dans un deuxième temps le choix des producteurs échantillon. Il s'agit d'un choix raisonné en collaboration avec le « CC » et les ATC qui ont en charge l'encadrement des producteurs de coton de la commune. Il respecte cependant les critères suivants :
 - Définition du nombre de producteurs à choisir dans chacun des cinq(5) GPC en fonction de l'effectif de chacun d'eux sur l'effectif total de ces GPC.
 - Tout producteur échantillon doit être chef d'exploitation au sein de laquelle la culture du coton a été pratiquée de façon successive jusqu'à la campagne agricole 2014/2015.
 - La superficie emblavée en coton lors de la campagne agricole 2014/2015 a été mesurée au GPS afin qu'elle soit précise dans le but de mesurer le rendement.

1-3-4- Outils méthodologiques

Pour atteindre les objectifs de l'étude et vérifier les hypothèses émises, plusieurs outils ont été utilisés :

- Une recherche documentaire pour faire le point de ce qui a été déjà fait autour du thème et

des thèmes voisins ainsi que pour rassembler les données statistiques disponibles et nécessaires au traitement du thème. Elle a également permis de faire le point des actions de la SOCOMA en faveur du développement durable de la zone.

- Un questionnaire qui a été administré à un échantillon de trente chefs d'exploitation afin de collecter des données quantitatives (Annexe n°3). Ces dernières ont permis l'élaboration d'un compte d'exploitation du producteur pour évaluer la rentabilité financière de la culture du coton.

Le calcul des dépenses en intrants a été effectué sur la base des déclarations des producteurs enquêtés, en considérant les quantités effectivement utilisées sur le coton et les prix de cession des intrants à crédit de la campagne 2014/2015 par la SOCOMA.

Pour l'amortissement des matériels le calcul a été fait sur la base des durées d'utilisation. Pour la charrette et la charrue l'hypothèse est que la durée maximale d'utilisation est de 15 ans, et de 10 ans pour le triangle et le corps butteur, les déclarations des producteurs ayant été utilisés comme base pour la durée des autres matériels. Le coût des animaux de trait n'a pas été inclus dans le calcul de l'amortissement car il s'agit plutôt d'une source de revenu, les producteurs revendant de façon systématique les animaux de trait après en moyenne cinq années d'utilisation avec bénéfice, selon leur déclaration. La part du coton dans l'amortissement du matériel a été définie en se basant sur la moyenne de la part du coton dans l'assolement sur les cinq dernières campagnes. Cependant pour l'appareil de traitement qui est plus utilisé dans le champ de coton un taux de 70% a été défini comme hypothèse.

- Un questionnaire adressé aux responsables des GPC échantillon et de l'UDPC de Comin-Yanga dont le but est la valorisation de la main d'œuvre à l'hectare, les producteurs n'ayant pas dans leurs habitudes de quantifier le temps de travail sur les parcelles pour faciliter cet exercice, en se référant à une méthode utilisée pour la formation des producteurs de coton en entrepreneuriat agricole (GIZ, 2014). Cette méthode définit le nombre d'hommes qu'il faut pour réaliser chaque opération culturale en une journée sur un hectare de coton, dans les exploitations où la culture attelée est combinée à la culture manuelle et où les doses de fertilisants appliquées sont en deçà de celles recommandées (annexe n°4).
- Des entretiens de groupes par un guide d'entretien semi-directif qui a été administré aux responsables de chaque GPC échantillon et des autres GPC relevant du même village, ainsi qu'aux membres du conseil de gestion de l'UDPC de Comin-Yanga (annexe n°5). Ces entretiens ont permis d'évaluer les retombées socio-économiques au niveau communautaire, mais aussi de déceler la perception qu'ont les producteurs des actions de la SOCOMA au sein de leur commune.

- Enfin l'observation directe sur le terrain nous a permis de faire une triangulation des informations collectées auprès des différents acteurs.

1-3-5- Analyse des données

Pour le traitement des données recueillies par la recherche documentaire et les enquêtes sur le terrain, Excel 2007 a été utilisé pour tirer les fréquences statistiques des réponses et faire les croisements organisés dans des tableaux et des graphiques.

1-3-6- Définition de quelques concepts

Campagne agricole

Période qui s'écoule du 1^{er} avril de l'année N au 31 mars de l'année N+1

Compte d'exploitation

Selon Léon AGBA et Alexis Adébayo ODOUN-IFA, « *le compte d'exploitation est un compte financier qui résume les recettes et les dépenses d'une entreprise au cours d'un exercice comptable. C'est donc un état qui rend compte des résultats de l'activité de l'entreprise pendant l'exercice. Le résultat net ou bénéfice est ce qui reste après que les dépenses de production ont été déduites de la vente des produits. En d'autre terme résultat ou bénéfice = recettes – dépenses (J. PRICE Gittinger). Les recettes dans la plupart des exploitations proviennent de la vente des produits cultivés ou des animaux. C'est le cas des revenus cotonniers issus de la vente du coton graine dans le cadre de notre étude. Le poste des dépenses d'exploitation en numéraire détaille toutes les dépenses en argent engagées pour la production. Ces dépenses sont constituées, dans la production du coton, de celles relatives aux intrants agricoles et autres charges telles que le transport des intrants et du coton graine, de l'amortissement des matériels et des charges de main d'œuvre* ».

Exploitation agricole

C'est une unité économique qui pratique la production agricole (y compris les animaux) par la combinaison des facteurs de production (terres, intrants, matériels et travail) et qui possède un seul centre de décision.

Rentabilité financière

La rentabilité financière exprime le revenu financier d'un agent économique. C'est le rapport entre le profit net et l'actif. Pour ce qui est de la production cotonnière, elle est obtenue par comparaison entre le revenu brut et le coût total de production (Léon AGBA et Alexis Adébayo ODOUN-IFA, 2002).

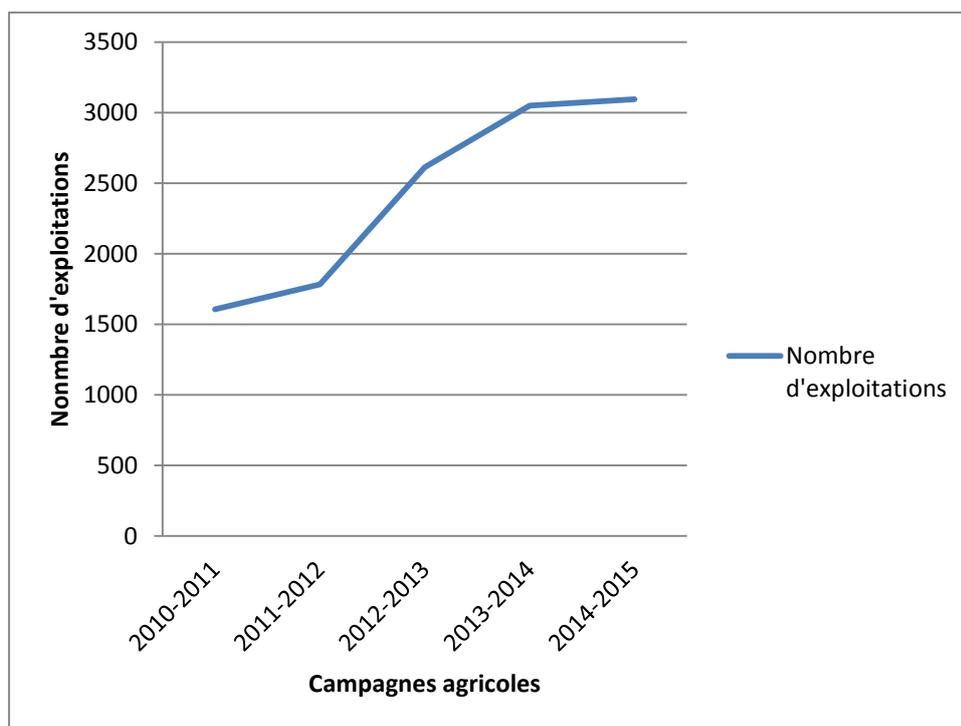
DEUXIEME PARTIE : RESULTATS ET DISCUSSIONS

CHAPITRE I : RESULTATS

2-1-1- Importance de la production cotonnière

2-1-1-1- Typologie des exploitations cotonnières

Les exploitations au sein desquelles la production du coton est pratiquée sont systématiquement recensées au mois d'août de chaque année par le dispositif d'encadrement de la SOCOMA. Ces recensements montrent une évolution à la hausse de l'effectif de ces dernières lors des cinq dernières campagnes agricoles passant de 1607 exploitations lors de la campagne 2010/11 à 3094 pour celle de 2014/15 qui est notre campagne de référence, soit une progression de 92%.



Source : SOCOMA, DPC, SRDSE

Figure n°3 : Evolution du nombre d'exploitations cotonnières lors des cinq dernières campagnes dans la commune rurale de Comin-Yanga

La superficie moyenne de coton par exploitation est passée dans le même temps de 0,81 ha à 1,82 ha si l'on considère l'ensemble des données du département (confère tableau n°2).

Tableau n°2 : Evolution de la moyenne des superficies cotonnières par exploitation lors des cinq dernières campagnes dans la commune de Comin-Yanga

Campagne agricole	Superficie coton (ha)	Nombre d'exploitation	Moyenne (ha)
2010/11	1299,07	1607	0,81
2011/12	1957,00	1782	1,10
(2012/13	3421,97	2613	1,31
2013/14	5124,78	3050	1,68
2014/15	5635,76	3094	1,82

Source : SOCOMA, DPC, SRDSE

Ces exploitations sont réparties dans trente-neuf(39) GPC. La classification de ces dernières est faite en fonction du niveau d'équipement :

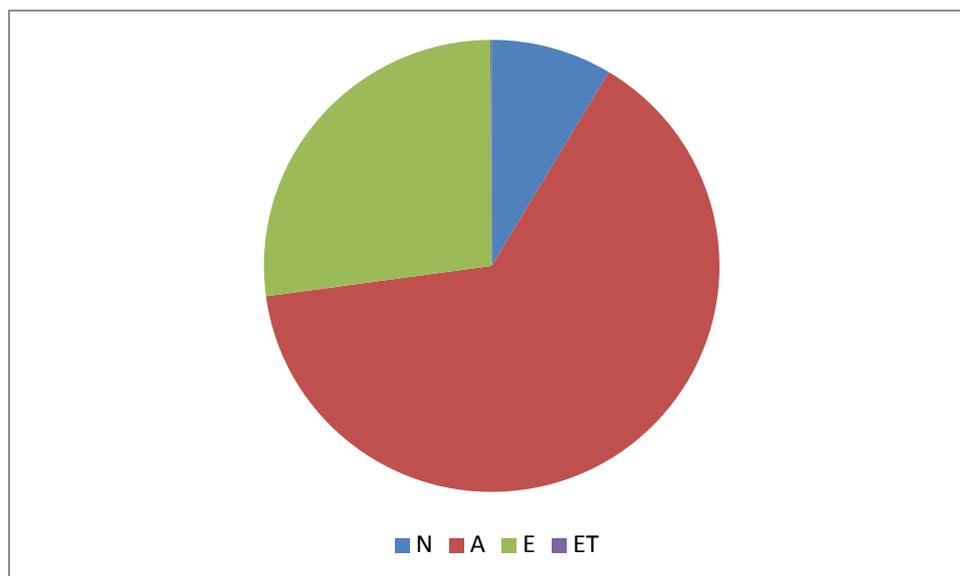
- N : regroupe les exploitations non équipées, ne disposant donc pas d'animaux de trait et de matériel de traction animale
- A : désigne celles qui sont en cours d'équipement de culture attelée
- E : rassemble toutes celles qui ont un équipement complet de culture attelée
- ET : désigne les exploitations équipées de tracteur.

Ainsi pour la campagne 2014/2015, 8,6% des exploitations sont manuelles, 64,3 sont en cours d'équipement et 27% possèdent un équipement complet de culture attelée. Il faut noter la quasi-inexistence de la motorisation, seulement trois exploitations possédant un tracteur. Pour ces cinq dernières campagnes les variations du niveau d'équipement sont minimales. En effet seule la valeur relative des exploitations ayant un équipement complet est passée d'environ 22% à environ 27% entre 2013/2014 et 2014/2015.

Tableau n°3 : Evolution des caractéristiques des exploitations de la commune de Comin-Yanga lors des cinq dernières campagnes agricoles

Campagnes agricoles	Nombre d'exploitations par type					Exploitations par type(%)				
	N	A	E	ET	TOTAL	N	A	E	ET	Total
2010-2011	120	1 129	357	1	1 607	7,5	70,3	22,2	0	100
2011-2012	182	1 195	404	1	1 782	10,2	67,1	22,7	0	100
2012-2013	233	1 793	586	1	2 613	8,9	68,7	22,4	0	100
2013-2014	343	2059	647	1	3 050	11,3	67,5	21,2	0	100
2014-2015	266	1988	837	3	3 094	8,6	64,3	27,1	0	100

Source : SOCOMA, DPC, SRDSE



Source : SOCOMA, DPC, SRDSE

Figure n°4 : Répartition de l'ensemble des exploitations cotonnières en fonction du niveau d'équipement en 2014/2015

Pour les exploitations enquêtées, la taille moyenne par exploitation, toutes spéculations confondues a varié de 4,22 à 5,43 hectares entre 2010/2011 et 2014/2015, tandis que la superficie moyenne de coton par exploitation est passée de 1,42 à 2,41 hectares (confère tableau n°4).

Tableau n°4 : Taille moyenne des exploitations enquêtées

Campagne agricole	Superficie coton (ha)	Superficie totale (ha)	Nombre d'exploitations enquêtées	Moyenne superficie coton (ha)	Moyenne superficie totale (ha)
2010/11	42,5	126,5	30	1,42	4,22
2011/12	51,50	136,25	30	1,72	4,54
2012/13	65	153	30	2,17	5,10
2013/14	69,25	152,5	30	2,31	5,08
2014/15	72,25	163	30	2,41	5,43

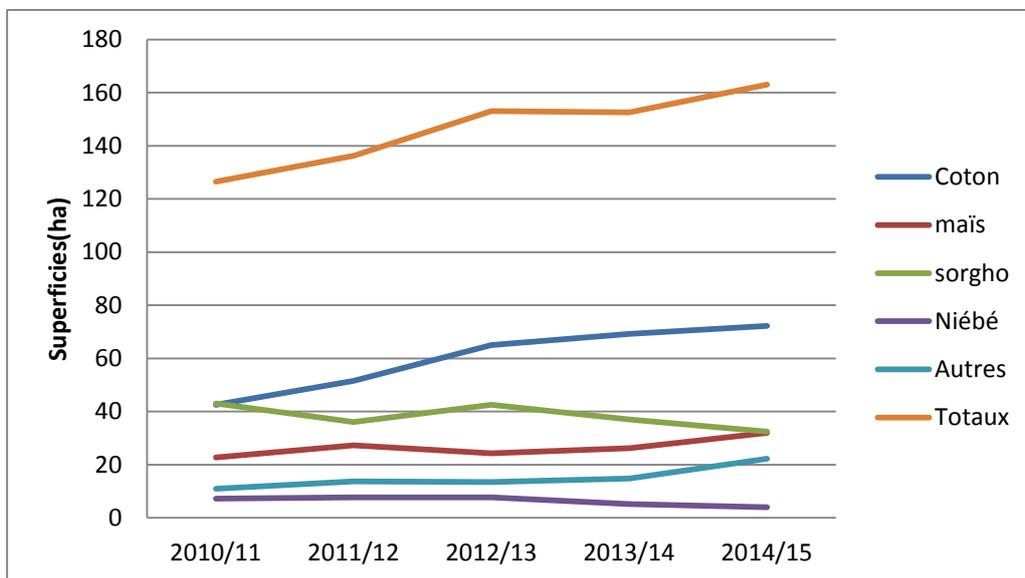
Source : Enquêtes de terrain

Parmi cet échantillon, 10% des exploitations sont non équipées pour la culture attelée, 60% sont en cours d'équipement et 30% possèdent le matériel complet.

On a dénombré dans cet échantillon, 5,7 actifs par exploitations avec 53% d'hommes et 47% de femmes avec seulement 21% d'actifs alphabétisés.

2-1-1-2- Place du coton dans l'assolement

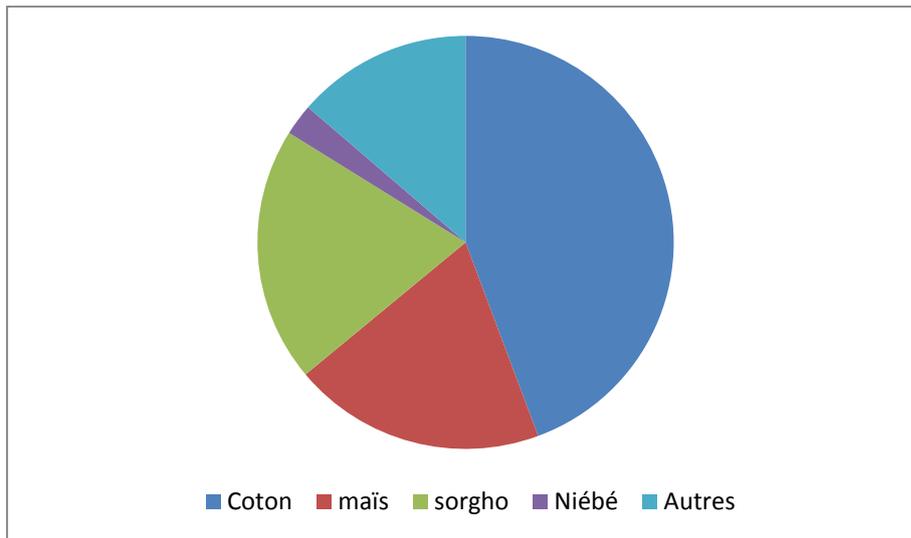
Plusieurs spéculations sont pratiquées dans les exploitations de la commune rurale de comin-Yanga. On y rencontre le coton, le sésame et le soja comme cultures de rente, le sorgho, le maïs, le riz, le niébé et l'arachide comme cultures vivrières. Pour l'échantillon d'exploitations enquêtées, la superficie totale de l'ensemble des cultures a évolué légèrement à la hausse (28,9%) de 2010/11 à 2014/15, passant ainsi de 126,5 hectares à 163,00 hectares (annexe n°6). La hausse enregistrée au niveau du coton est de 70% tandis que celle du maïs est de 40,7%, celle des autres cultures de 102,3% à cause de la forte progression de la culture du sésame entre 2013/ et 2014/15. La hausse au niveau de ces spéculations l'a été au détriment du sorgho et du niébé qui ont connu des reculs respectivement de 24,4% et de 44,8%. Le graphique ci-dessous représente l'évolution des superficies des différentes cultures.



Source : Enquêtes de terrain

Figure n°5 : Evolution des superficies des différentes cultures au sein des exploitations enquêtées lors des cinq dernières campagnes agricoles

La part du coton dans l'ensemble des emblavures des exploitations enquêtées a évolué de façon croissante au cours des cinq dernières campagnes, passant de 33,6% en 2010/11, à 44,3% en 2014/15. En moyenne sur cette période le coton a représenté 40,7% des superficies totales de ces exploitations (annexe n°7). La figure n°6 représente la part des surfaces des différentes cultures lors de la campagne 2014/2015.

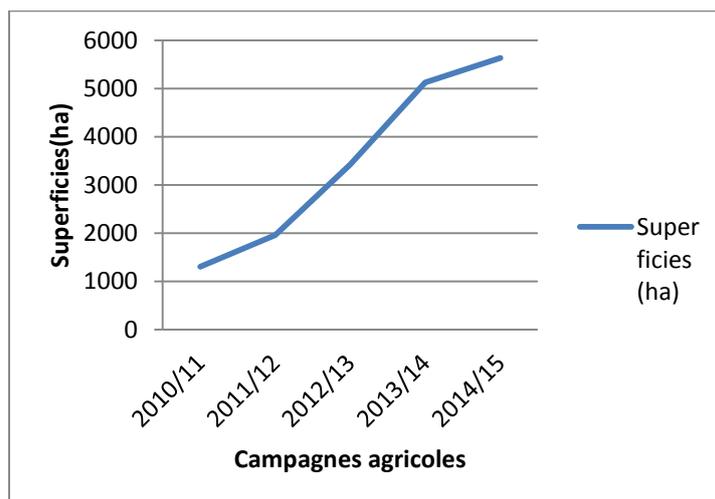


Source : Enquêtes de terrain

Figure n°6 : Part des différentes cultures lors de la campagne 2014/2015 dans les exploitations enquêtées

2-1-1-3- Evolution des superficies et des rendements en coton

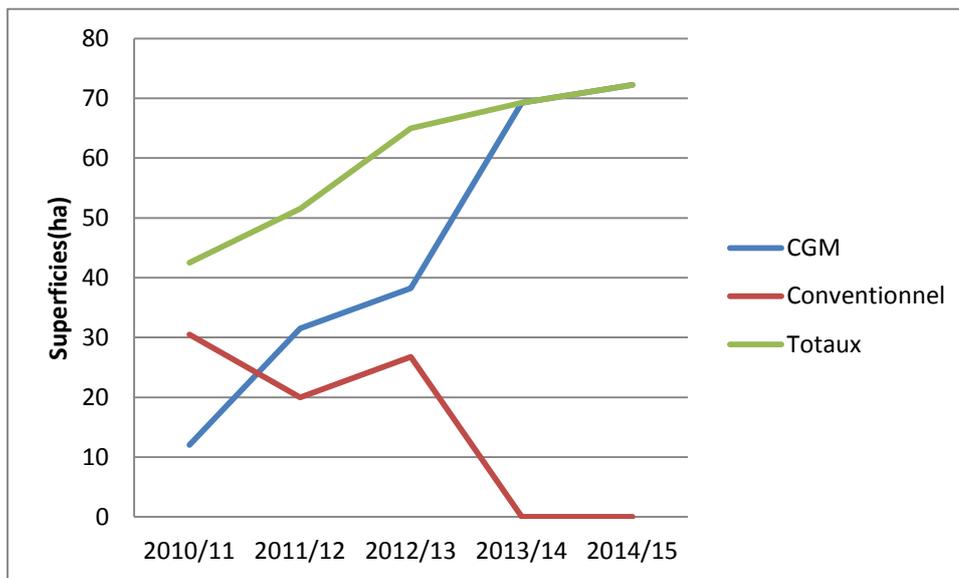
Pour l'ensemble du département de Comin-Yanga les superficies cotonnières sont passées de 1299,07 hectares en 2010/2011, à 5635,76 hectares en 2014/2015, soit une croissance globale de 77% en cinq ans. La production quant à elle a évolué de 1084 280 kg à 7365 860 kg au cours de la même période, soit une progression de 85,3%. Ce qui détermine une évolution globale à la hausse des rendements durant cette période de 834 kg/ha à 1306 kg/ha pendant la période (Annexe n°8). Les figures n°7, 8, 9 et 10 représentent respectivement l'évolution des surfaces, de la production et des rendements de l'ensemble du département de ladite commune.



Source : SOCOMA, DPC, SRDSE

Figure n°7: Evolution des superficies de l'ensemble des exploitations de la commune de Comin-Yanga lors des cinq dernières campagnes

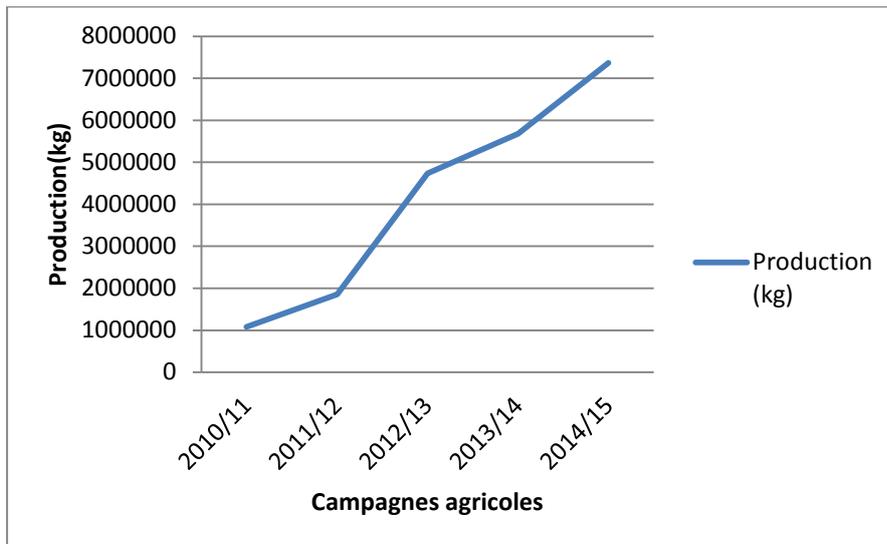
Les producteurs de la zone de la SOCOMA, à l'instar de ceux du reste du pays, pratiquent également la production du coton génétiquement modifié (CGM) depuis son introduction au Burkina-Faso à partir de 2005. Pour l'ensemble des exploitations du département de Comin-Yanga, il n'y a pas de données disponibles de façon séparée entre les deux types de coton. Cependant au niveau des exploitations enquêtées, il a été possible de faire la distinction, mais seulement au niveau des superficies. La figure ci-après présente l'évolution des superficies emblavées dans ces exploitations. On constate une augmentation des superficies cotonnières qui sont passées de 42,5 hectares en 2010 /11, à 72,25 hectares en 2014/15.



Source : Enquêtes de terrain

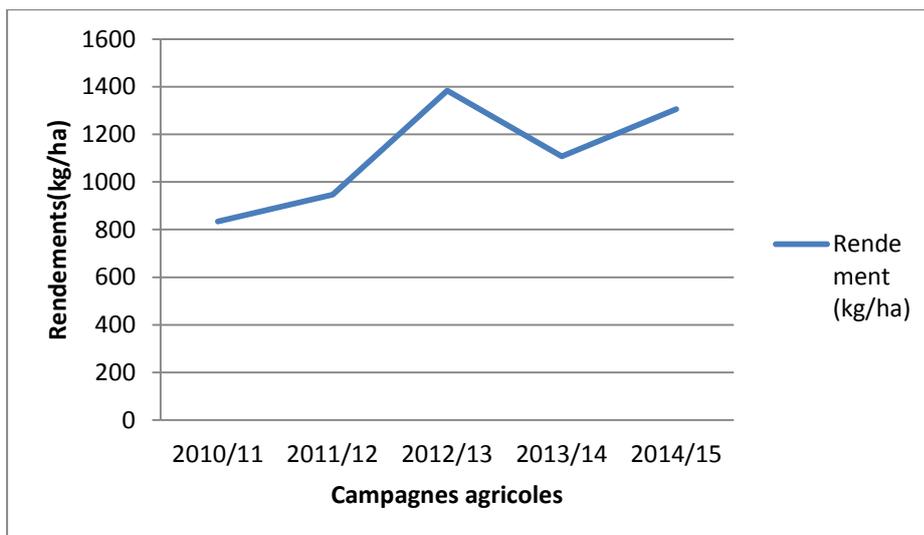
Figure n°8 : Evolution des surfaces en coton dans les exploitations enquêtées

On constate ainsi l'abandon du coton conventionnel au profit du CGM pour plusieurs raisons qui sont principalement la pénibilité des traitements phytosanitaires et le risque d'intoxication par les pesticides au niveau du coton conventionnel, celui-ci exigeant au moins six traitements insecticides et le CGM seulement que deux au plus par campagne agricole, ainsi que l'espoir d'un meilleur rendement au niveau du CGM.



Source : SOCOMA, DPC, SRDSE

Figure n°9 : Evolution de la production de l'ensemble des exploitations de la commune de Comin-Yanga lors des cinq dernières campagnes



Source : SOCOMA, DPC, SRDSE

Figure n°10 : Evolution des rendements de l'ensemble des exploitations de la commune de Comin-Yanga lors des cinq dernières campagnes

L'augmentation de la production du coton et de sa valeur relative par rapport à l'ensemble des cultures s'est donc faite par l'augmentation du nombre de producteurs de coton et des surfaces, ainsi que de l'amélioration des rendements.

La même tendance est également observée au niveau de la production et des rendements

pendant la période au niveau des exploitations enquêtées. En effet les rendements y sont passés de 999 à 1330 kg/ha pendant la période (confère Tableau n°5).

Tableau n°5 : Evolution des surfaces et des rendements des exploitations enquêtées

Campagne	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15
Superficies (ha)	42,5	51,5	65	69,25	72,25
Productions (kg)	42477	52422	78862	80751	96092
Rendements (kg/ha)	999	1018	1213	1166	1330

Source : Enquêtes de terrain

2-1-2- Situation des revenus

Il est difficile de cerner avec précision le bénéfice financier tiré par les producteurs de coton par l'absence d'une comptabilité au niveau des exploitations. En effet la main-d'œuvre familiale est rarement valorisée par les exploitants, et le matériel agricole est destiné à toutes les spéculations. Dans la présente analyse, la MARI a été utilisée comme outils pour avoir une idée de la masse monétaire apportée par la culture du coton dans l'ensemble des exploitations de la commune rurale de Comin-Yanga, puis une reconstitution du compte d'exploitation a été faite seulement auprès des exploitations enquêtées afin de mesurer la rentabilité de l'investissement.

2-1-2-1- Marge Après Remboursement des intrants à la SOCOMA

Il s'agit du revenu monétaire perçu par les producteurs de coton après la retenue du crédit contracté auprès de la SOCOMA pour la réalisation de leur plan de campagne. Ce crédit concerne aussi bien les intrants coton que certains intrants spécifiques aux autres cultures en particulier les céréales. Le calcul de cette MARI fait donc fi des autres sources d'approvisionnement des producteurs, mais prend aussi en compte le crédit des intrants contractés auprès de la SOCOMA mais utilisés sur d'autres cultures que le coton. Le but de l'exercice étant juste d'appréhender la masse monétaire mise en circulation du fait de la production de coton.

En cinq ans, cette MARI dans le département est passée de cent treize million cinq cent deux mille neuf cent neuf (113 502 909) FCFA, soit quatre-vingt-sept mille trois cent soixante-douze (87 372) FCFA par hectare de coton cultivé, à un milliard trois cent neuf million

soixante-quatre mille quatre cent dix-neuf (1 309 064 419) FCFA, soit deux cent trente-deux mille deux cent soixante-dix-huit (232 278) FCFA par hectare de coton cultivé (annexe n°9). Ce qui dégage une moyenne de deux cent six mille cent cinquante-six (206 156) FCFA par hectare de coton cultivé sur les cinq dernières campagnes.

2-1-2-2- Compte d'exploitation à l'hectare

Il permet de savoir si la pratique de la culture du coton dégage des bénéfices pour le chef d'exploitation qui engage la force physique des membres de sa famille et des moyens financiers et matériels dans cette activité. Il est composé du coût de la main d'œuvre, des dépenses en intrant et de l'amortissement du matériel.

2-1-2-2-1- Coût de de la main d'œuvre

La culture du coton exige un ensemble de travaux qui se déclinent en trois groupes : la préparation des parcelles, les opérations de mise en culture et d'entretien des parcelles et enfin la récolte et la commercialisation. Les différents travaux sont consignés dans le tableau ci-après. Dans le département de Comin-Yanga, il s'agit d'exploitations agricoles familiales. La quasi-totalité des travaux est réalisée par les actifs de l'exploitation. La discussion a permis de définir un coût de la main-d'œuvre à cent vingt-deux mille cinq cent (122 500) FCFA à l'hectare en moyenne pour la commune (confère tableau n°6).

Tableau n°6 : Estimation du coût de la main d'œuvre à l'hectare

Travaux	Nombre d'HJ	Prix d'1 HJ	Total/ha (FCFA)
Epandage fumure organique	3	2 000	6 000
Labour	20	1 000	20 000
Semis	8	1 000	8 000
Sarclage	13	1 000	13 000
Buttage	4	2 500	10 000
arrachages des herbes	4	1 250	5 000
Epandage engrais	5	2 000	10 000
Application herbicide	1	2 000	2 000
Application insecticides	1	2 000	2 000
Récolte	27	1 000	27 000
Arrachages des tiges de cotonniers	7	500	3 500
Débroussaillage	2	1 000	2 000
Transport intrant			500
Transport coton			3 500
Autres			10 000
Coût de la main d'œuvre			122 500

Source : Enquêtes de terrain

2-1-2-2-2- Coût des intrants agricoles

Les intrants agricoles utilisés pour la culture du coton sont les semences, les engrais (NPKSB, Urée), les insecticides et les herbicides. Ceux-ci sont mis à disposition par la SOCOMA aux producteurs de coton à crédit pour le coton et les autres cultures, la totalité du crédit étant récupérée sur la vente du coton. Cependant certains producteurs s'approvisionnent en complément sur les marchés et quelquefois auprès des structures déconcentrées du ministère de l'agriculture. Selon les pratiques des producteurs enquêtés, le coût des intrants a varié entre 52 825 FCFA et 101 267 FCFA à l'hectare, avec une moyenne de 74 118 FCFA (Annexe n°10). Le constat général est la faible utilisation des engrais qui représentent 32% des dépenses. En effet pour 03 sacs de NPKSB et 01 sac d'Urée recommandé à l'hectare par le système de vulgarisation, la moyenne des quantités utilisées sur le coton par les producteurs

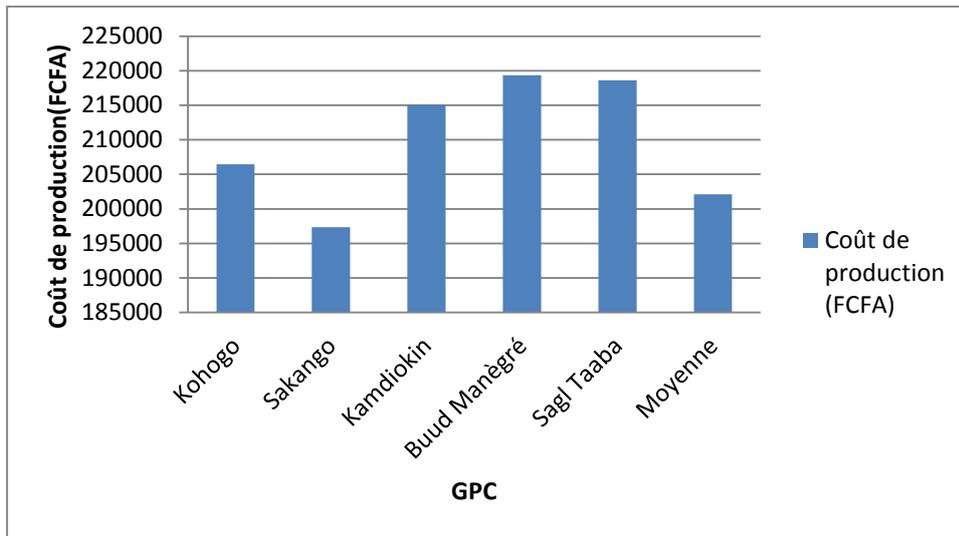
de l'échantillon est de 0,93 sac à l'hectare pour le NPKSB et de 0,67 sac pour l'urée (Annexe n°11).

2-1-2-2-3- Amortissement des matériels

Les matériels utilisés pour la culture du coton sont ceux utilisés pour l'ensemble de l'exploitation. Pour le cas du département de Comin-Yanga, il s'agit de daba, de machette, de charrues, de charrette, de triangle, de corps butteur, d'appareil de traitement et de d'animaux de trait. L'amortissement des trente exploitations enquêtées a oscillé entre 1535 FCFA et 14 514 FCFA à l'hectare selon les exploitations avec une moyenne de 5 497 FCFA. L'amortissement est également fonction du type d'exploitation. En effet il a été de 2 246 FCFA à l'hectare chez les manuels, de 6203 FCFA dans les exploitations en cours d'équipement et de 8286 FCFA dans celles possédant l'équipement complet de culture attelée. Cette variation a été observée également entre les GPC où l'amortissement s'est situé entre 5 698 FCFA à Buud Manegré à 8 508 FCFA à l'hectare dans le GPC Kohogo (Annexe n°12).

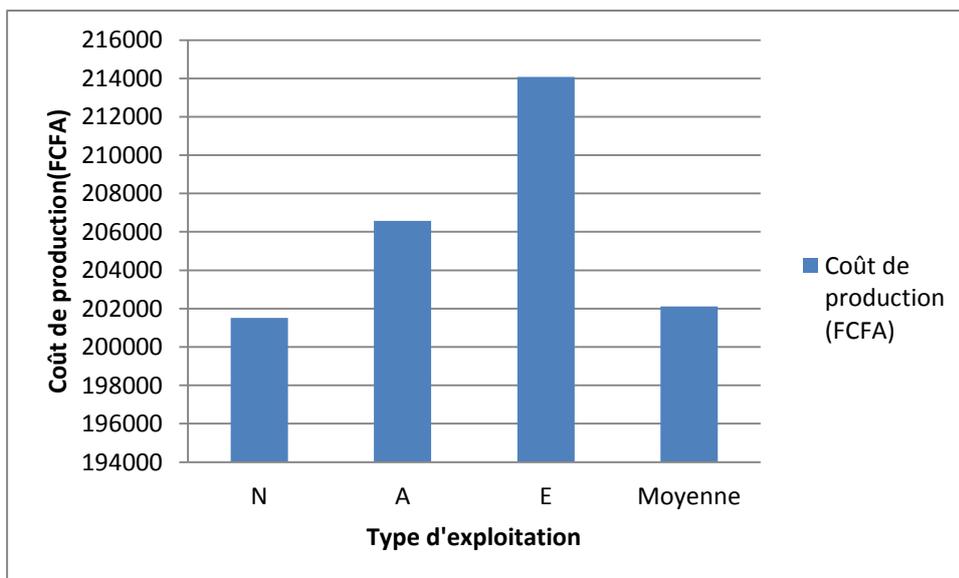
2-1-2-2-4-Coût de production

Le coût de production est donc variable à l'hectare selon le GPC et le type d'exploitation. En effet, il a été en moyenne de 202 115 FCFA sur l'ensemble de l'échantillon, mais a varié entre 175 522 FCFA et 236 388 FCFA selon le producteur. Cette variation a été faible au niveau de la moyenne des GPC. En effet le coût de production est passé de 206 452 FCFA dans le GPC Kohogo, à 219 336 FCFA à Buud Manègré. Ce qui a été également le cas au niveau de la moyenne des types d'exploitation (Figure n°11 et 12).



Source : Enquêtes de terrain

Figure n°11 : Coût de production à l'hectare selon le GPC



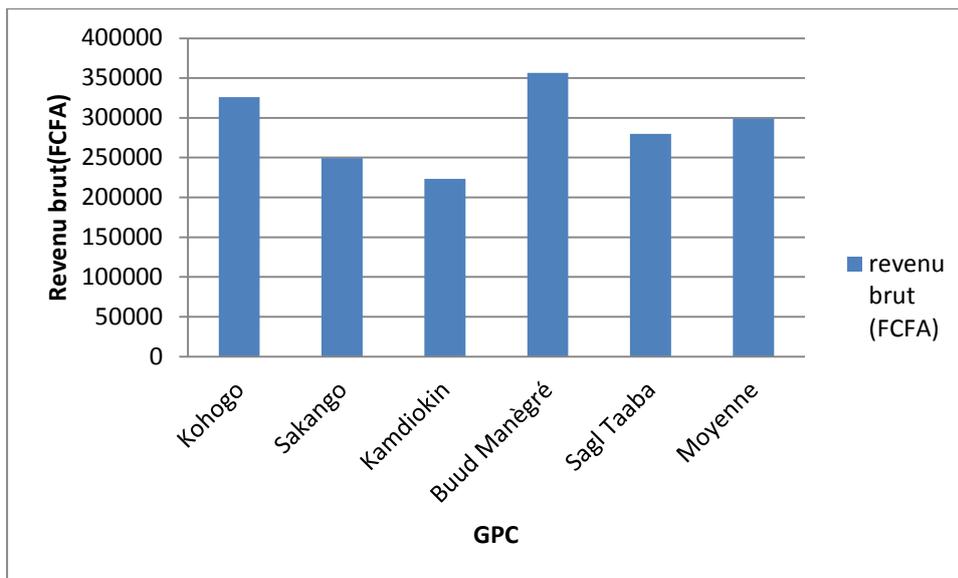
Source : Enquêtes de terrain

Figure n°12 : Coût de production à l'hectare selon le type d'exploitation

2-1-2-2-5-Revenu brut

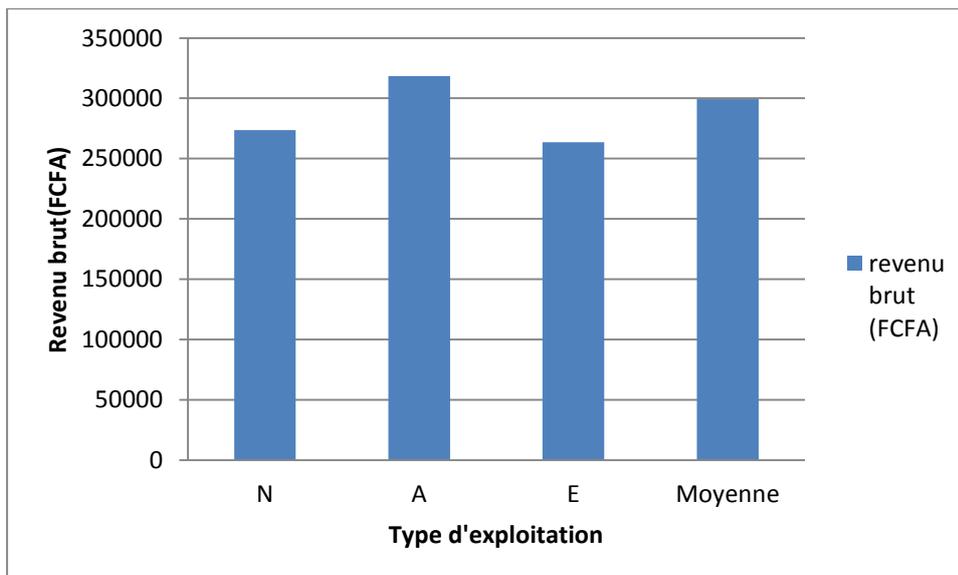
La moyenne du revenu brut à l'hectare, tirée de la vente du coton par les exploitations enquêtées au titre de la campagne 2014/15, a été de 299 248 FCFA. Ce revenu a cependant varié entre 168 750 FCFA à 463 500 FCFA selon le producteur. Il a varié également selon le GPC où il est passé de 223 475 FCFA à Kamdiokin, à 356 443 FCFA en moyenne dans le GPC Buud Manègré. Au niveau du type d'exploitation, ce sont les exploitations en cours

d'équipement qui ont le meilleur revenu avec en moyenne 318 399 FCFA à l'hectare, car ayant le meilleur rendement (Figure n°13 et 14).



Source : Enquêtes de terrain

Figure n°13 : Revenu brut à l'hectare selon le GPC



Source : Enquêtes de terrain

Figure n°14 : Revenu brut à l'hectare selon le type d'exploitation

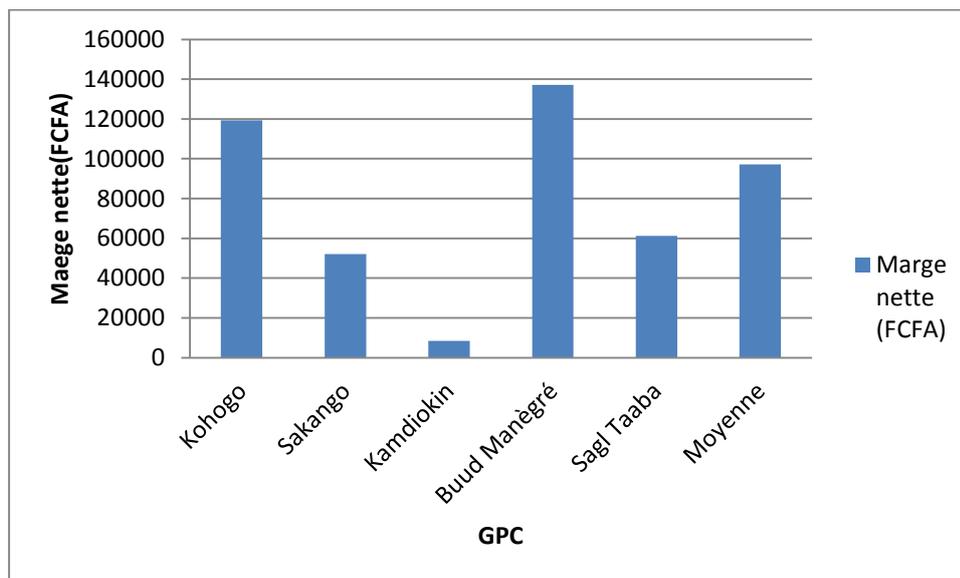
L'enquête a également révélé que le coton est la principale source des exploitations concernées. En effet selon l'appréciation des chefs d'exploitation, le coton a représenté environ 65% de leur source de revenus.

2-1-2-2-6-De la rentabilité effective de la production de coton

Tous les chefs d'exploitations enquêtés déclarent que la production du coton est rentable. Et Lorsqu'on a confronté le coût de production à l'hectare avec le revenu brut, on a obtenu une marge nette moyenne de 97 133 FCFA pour le cas des exploitations enquêtées. Cependant quatre exploitations ont dégagé une marge nette négative. Cette marge a fluctué fortement au niveau des GPC entre seulement 8 430 FCFA à Kamdiokin, à 137 107 FCFA à Buud Mannègré. Les exploitations en cours d'équipement ont dégagé la meilleure marge nette et le meilleur taux de rentabilité du capital investi qui se sont établis respectivement de 111 828 FCFA et de 54,68%, contre 49 490 FCFA et 22,97% pour celles possédant l'équipement complet de culture attelée.

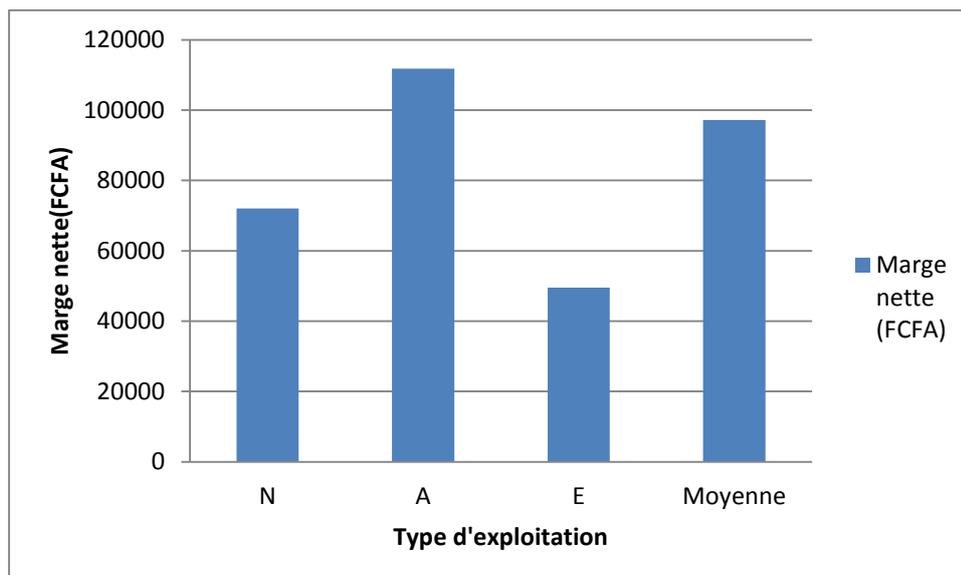
Même les exploitations manuelles devancent les mieux équipées avec une marge nette moyenne de 71 991 FCFA et 34,32% de rentabilité.

Les figures n°15, 16,17 et 18 donnent une représentation de ces paramètres.



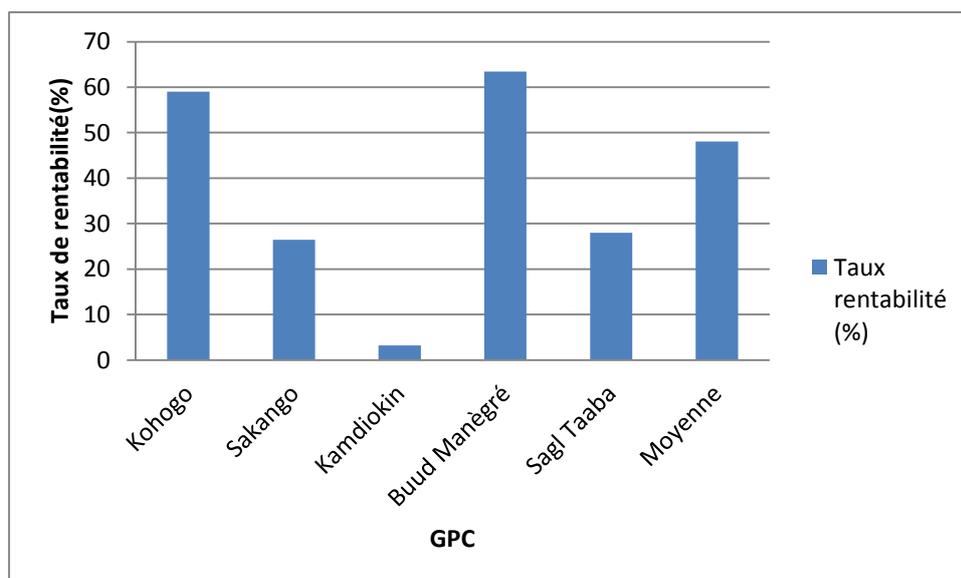
Source : Enquêtes de terrain

Figure n°15 : Marge nette selon le GPC



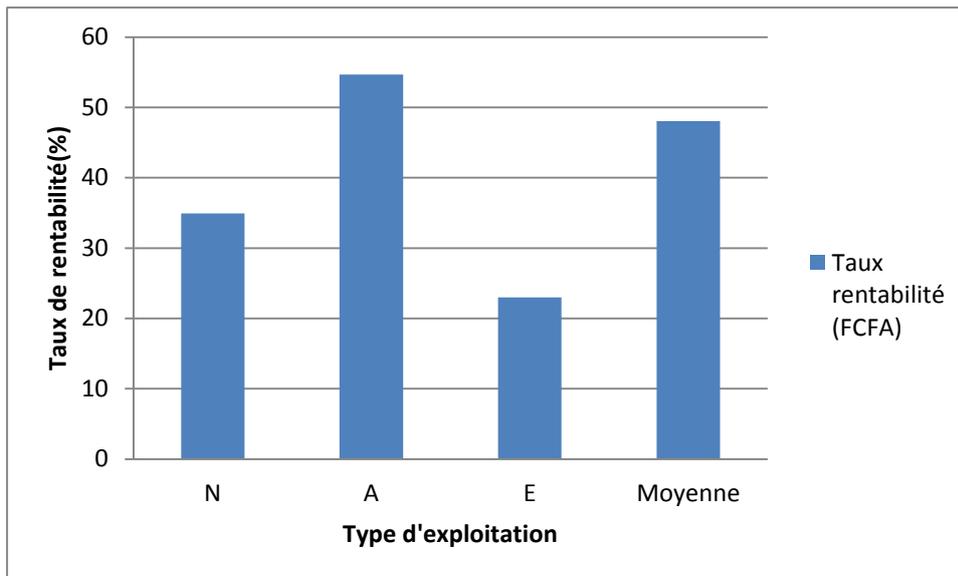
Source : Enquêtes de terrain

Figure n°16 : Marge nette selon le type d'exploitation



Source : Enquêtes de terrain

Figure n°17 : Taux de rentabilité selon le GPC



Source : Enquêtes de terrain

Figure n°18 : Taux de rentabilité selon le type d'exploitation

2-1-2-3- La destination des revenus

Il est difficile d'isoler les dépenses issues des revenus provenant de la culture du coton, les sources de revenus étant multiples chez les producteurs. Cependant le coton représentant 65% des revenus des chefs d'exploitations enquêtés, cette culture participe donc à la même hauteur à leurs différents investissements. Les données disponibles auprès des enquêtés ne permettant pas de disposer de chiffres sur les dépenses, c'est une hiérarchisation qui a été faite. Le revenu des producteurs leur a permis de faire face à des dépenses d'habillement, d'organisation de cérémonie, de soins de santé, de scolarisation des enfants, de construction de maisons d'habitation, d'achat de moyens de déplacement, d'achat de bétail, d'entretien et de renouvellement de matériel, d'épargne, etc. Selon leurs déclarations, les cérémonies ont occupé 18,2% des dépenses, l'achat de moyen de déplacement 17,5%, l'habillement 15%, les constructions de maison 14,8%. La scolarisation des enfants, le renouvellement et l'entretien du matériel agricoles et les soins de santé ont suivi en quatrième, cinquième et sixième positions avec respectivement 10,5 et 09,4 et 07%. Selon l'enquête, l'épargne monétaire est très faible car près de 75% des chefs d'exploitations ont déclaré ne pas en faire, cependant une partie des revenus est consacrée à l'achat de petits et de gros ruminants pour un élevage extensif.

Ces revenus leur ont également permis de participer à certaines dépenses d'investissement dans leurs villages par des cotisations effectuées à travers leurs GPC respectifs. Il s'agit de participation à la réparation de pistes, à la construction d'infrastructures telles que des

magasins de stockage, d'écoles primaires et de forages.

2-1-3- Les activités de développement durable dans la commune rurale de Comin-Yanga

La productivité au champ qui permet de rentabiliser les exploitations agricoles est fortement tributaire du potentiel de production des sols. Pour contribuer à la durabilité des systèmes de production, la SOCOMA a mis en place dès la campagne 2004/2005, première campagne de sa création, une politique de développement durable. Cette politique poursuit deux principaux objectifs :

- la conservation et l'amélioration de la fertilité des sols ;
- la réduction de la pollution de l'environnement et la préservation de la santé des producteurs.

Plusieurs actions sont menées dans ce cadre dans le département de Comin-Yanga à l'instar des autres départements de sa zone de couverture.

2-1-3-1- Actions de développement durables menées dans la commune de Comin-Yanga

Dans le cadre de la gestion de la fertilité des sols, plusieurs activités sont menées. Il s'agit :

- Des semis sur couvert végétal. C'est une technique de production basée sur trois principes : la suppression du travail du sol, la couverture permanente du sol par de la paille produite sur la parcelle et le semis direct à travers la couverture. Elle présente plusieurs avantages : lutte contre l'érosion du sol par le ruissellement, amélioration de la structure et de la texture du sol, lutte contre le développement des mauvaises herbes, maintien plus longtemps de l'humidité du sol, donc amélioration de la fertilité du sol et de la productivité. Dans ce cadre, la promotion du semis direct est faite même en l'absence de la couverture du sol pour minimiser les effets de l'érosion.
- De la promotion de l'utilisation de la fumure organique
- Des plantations de légumineuses dans les parcelles pour en améliorer la fertilité
- De l'amélioration et la diversification des cultures
- Des traitements phytosanitaires sur seuil dans les champs de coton. En effet la technique vulgarisée pour le contrôle des insectes nuisibles du cotonnier, consiste en des traitements systématiques de façon calendaire avec les pesticides. La nouvelle technique ne recommande ces traitements que lorsque un certain seuil des ravageurs est atteint dans la parcelle cotonnière. Ce qui diminue le nombre de traitements donc

les quantités de pesticides utilisés.

2-1-3-2- Résultats des activités de développement durable

2-1-3-2-1- Semis sur couvert végétal

Il concerne aussi bien le coton que les céréales. Pour le coton, l'adhésion des producteurs est restée faible comme le témoigne les chiffres du tableau n°7. En effet, le nombre de producteurs ayant pratiqué le SCV a varié entre seulement 15 et 05 producteurs dans la commune de Comin- Yanga au cours des cinq dernières campagnes pour une superficie moyenne de 733 m² par producteurs. Sur les 3094 exploitations recensées lors de la campagne 2014/2015, seulement 05 ont pratiqué le SCV coton. Au cours de cette même campagne, un seul chef d'exploitation de l'échantillon a pratiqué le SCV coton sur les 30 enquêtés, et seulement 02 ont réalisé des semis directs.

Cette faible adhésion malgré les sensibilisations s'explique par un certain nombre de contraintes :

- la difficulté de conservation de la paille pendant la saison sèche à cause du mode d'élevage extensif ;
- l'utilisation de la paille comme bois de chauffe et pour les clôtures des concessions ;
- la problématique de la propriété foncière, la plantation étant une forme d'appropriation de la terre dont la gestion est très complexe en milieu rural ;
- l'analphabétisme qui ne facilite pas les changements de mentalité et donc la vulgarisation de nouvelles techniques culturales.

Tableau n°7 : Evolution du nombre de producteurs et des superficies en SCV coton dans la commune de Comin-Yanga lors des cinq dernières campagnes agricoles

Campagnes	Nombre de producteurs	Sup totale (m ²)	Superficie moyenne par producteur (m ²)
2010/11	12	4739	395
2011/12	15	4925	328
2012/13	11	10686	971
2013/14	7	4368	624
2014/15	5	6721	1344
Moyenne	10	6 288	733

Source : SOCOMA, DPC, SDDF

2-1-3-2-2- Promotion de l'utilisation de la fumure organique

Elle est assurée par le dispositif d'encadrement des producteurs de coton mis en place par la SOCOMA dans le Département de Comin-Yanga. En effet le « CC » et les deux « ATC » présents dans la commune dispensent à ceux-ci les formations sur les techniques agricoles de bases dont celles de la production et de l'utilisation de la fumure organique. Au titre de la campagne 2014/15 dont les données sont disponibles au SDDF de la Direction de la Production Cotonnière (DPC), 766 chefs d'exploitations ou actifs principaux d'exploitation, ont été formés sur ce thème, soit 25% des exploitations cotonnières recensées lors de la même campagne.

Cependant, l'utilisation de la fumure organique a été très faible dans les exploitations cotonnières. En effet son utilisation s'est limitée aux champs qui sont à proximité des concessions par la fumure de ferme constituée par les déjections des animaux de trait et des petits ruminants. Seulement 36,7% des chefs d'exploitation enquêtés possèdent des fosses fumières et les quantités produites sont par-dessus tout insuffisantes pour toutes les parcelles de leur exploitation.

2-1-3-2-3- Plantations de légumineuses

La légumineuse ici retenue est l'*Acacia albida* ou *Faidherbia albida*. Les centres identifiés sont les anciennes zones jadis à peuplement naturel de l'espèce dont la commune de Comin-Yanga. La situation des livraisons de plants par la SOCOMA aux producteurs de coton de ladite commune et effectivement mis en terre est présentée dans le tableau n°9. Sur les 5 dernières campagnes 2855 plants au total ont été mis à la disposition de 102 bénéficiaires pour une superficie totale reboisée de 70 ha à raison de 20 plants /ha. Cependant on a noté de nombreux cas de mortalité dus aux aléas du climat et au chevauchement des activités au niveau des calendriers culturels. Depuis le démarrage de cette activité trois inventaires ont eu lieu et le dernier réalisé en 2014 a indiqué un taux moyen de survie de 29%.

Tableau n°8 : Situation de la plantation de *Faidherbia Albida* dans le département de Comin-Yanga

Campagnes	Nombre de plants	Nombre de bénéficiaires	Superficies couvertes (ha)
2011/12	1000	50	20
2012/13	1000	20	50
2013/14	855	32	42.75
Moyenne	2855	102	70

Source : SOCOMA, DPC, SDDF

2-1-3-2-4- Amélioration des cultures céréalières et diversification des cultures

Le volet amélioration des cultures a pour objectif l'atteinte de la sécurité alimentaire dans les exploitations cotonnières par l'utilisation de semences de céréales à hauts rendements. La SOCOMA, à travers le Service Développement Durable et Formation et le dispositif d'encadrement des producteurs sur le terrain, assure la production de semences de maïs de qualité en régie et auprès de producteurs semenciers triés sur le volet, qu'elle redistribue gratuitement la campagne suivante à des exploitations cotonnières suivant un certain nombre de critères. Il s'agit de la semence pour 0,5 ha par producteur bénéficiaire afin de convaincre le maximum de producteurs de coton de l'intérêt de l'utilisation de semence de qualité pour augmenter la productivité.

Tableau n°09 : Amélioration des cultures céréalières

Campagnes	Nombre bénéficiaires	Superficies
2010/11	19	8.5
2011/12	9	4.75
2012/13	9	4.5
2013/14	14	7
2014/15	452	233,5
Moyenne	503	258,25

Source : SOCOMA, DPC, SDDF

Au total, 503 producteurs du département de Comin-Yanga ont bénéficié de cet appui au cours des cinq dernières campagnes (confère tableau n°09).

Le volet diversification a également été initié afin de diversifier les sources de revenus des producteurs de coton. Pour les deux dernières campagnes, c'est le soja qui a été mis en place auprès de 388 producteurs bénéficiaires pour une superficie de 87 ha, soit en moyenne de 194 producteurs par campagne et une superficie annuelle de 43,5 ha soit 0.23 ha emblavé par producteur.

Tableau n°10 : Diversification des cultures

Campagnes	Spécifications	Nombre bénéficiaires	Superficies (ha)
2013/14	Soja	202	28
2014/15	Soja	181	59
Totaux		388	87
Moyenne		194	43,5

Source : SOCOMA, DPC, SDDF

2-1-3-2-5- Traitements phytosanitaires sur seuil

Cette méthode a été introduite en essais depuis la campagne agricole 2005/2006 dans la zone SOCOMA et est mise en pratique par la majorité des producteurs. Si la technique est bien conduite, elle permet de réduire le nombre de traitements avec les insecticides, de préserver l'environnement et la biodiversité, ainsi que la santé du producteur.

Au total sur les cinq dernières campagnes, la majorité des producteurs du département ont été formés par le « CC » et les « ATC » sur la lutte sur seuil. A titre d'exemple, selon les chiffres du SDDF, 648 chefs d'exploitation ou actifs principaux d'exploitation ont été formés au titre de la seule campagne agricole 2014/2015, soit 25% des exploitations cotonnières.

Conclusion partielle

La culture du coton est de plus en plus pratiquée dans la commune de Comin-Yanga et elle occupe une place de choix dans les exploitations. En effet, les statistiques de la SOCOMA montrent une progression du nombre d'exploitations au sein desquelles cette spéculation est cultivée, de 92% au cours des cinq dernières campagnes agricoles. Elles montrent également l'augmentation de la taille des superficies cotonnières qui est passée de 0,81 ha en moyenne par exploitation à 1,82 ha dans la même période. Cette évolution à la hausse des superficies cotonnières est accompagnée de la progression de la superficie de certaines cultures telles que le maïs et le sésame avec cependant une amplitude moins élevée pour le maïs et plus élevée pour le sésame. Pour les exploitations qui ont fait l'objet d'enquête pour la présente étude, la superficie moyenne en coton par exploitation a varié entre 1,42 et 2,41 ha pendant cette période. Ce qui représente 40,7% de la taille de chaque exploitation. Le coton est donc la principale spéculation des exploitations et son expansion ne menace pas la diversification des cultures. Le revenu brut moyen des trente chefs d'exploitation enquêtés est 299 248 FCFA à l'hectare et la marge nette moyenne de 97 133 FCFA à l'hectare au titre de la campagne agricole 2014/2015. Même si ces chiffres sont variables en fonction des exploitations, ils montrent que la culture du coton dégage des ressources financières importantes. Sa pratique est même financièrement rentable à partir d'un certain niveau de rendement réalisé par de nombreux producteurs. C'est dans le souci de garantir cette productivité au champ pour les générations présentes et les générations futures que la SOCOMA a entrepris avec les producteurs de coton un certain nombre d'actions dans le cadre de la préservation de l'environnement et de la santé des producteurs.

CHAPITRE II- DISCUSSIONS

2-2-1- De la place du coton et de sa rentabilité financière dans les exploitations agricoles de Comin-Yanga

Le coton représente selon la présente étude, environ 40% des surfaces agricoles sur les cinq dernières campagnes et a constitué selon les déclarations des producteurs de coton, la principale source de revenu de leur famille (65%). La MARI reversée aux producteurs de coton est passée de 113 502 909 FCFA en 2010/2011 à 1 309 064 419 CFA en 2014/2015. Et la marge nette moyenne dans les exploitations enquêtées a été 97 133 FCFA à l'hectare pour la campagne agricole 2014/2015. Cette culture est donc globalement financièrement rentable pour les producteurs. Comme dans le cas de plusieurs études antérieures, c'est l'importance non négligeable des ressources financières engrangées, qui explique sa progression et la place de choix que les producteurs lui accordent dans leurs exploitations tout en y pratiquant la diversification agricole. Ces résultats confirment en effet ceux des travaux de Lassina IRA dans le département de Bagassi, dans la province des Balés au Burkina-Faso en 1989, de Léon AGBA et Alexis A. ODOUN-IFA au Bénin en 2002, de Camille RENAUDIN en 2007 dans la région de l'Est du Burkina en 2007 et d'Alain P.K. GOMGNIMBOU dans la province de la Kompienga en 2007. Ces résultats sont cependant en porte à faux avec ceux auxquels ont abouti les travaux de Paul Marie MOYENGA en 2008 selon lesquels la production du coton dans le département de Diabo dans la Province du Gourma dans la Région de l'Est du Burkina, non seulement ne permet pas de dégager un surplus substantiel, mais la diversité agricole se trouve compromise. En effet, en plus de la productivité au champ, le niveau de prix d'achat du coton-graine et de cession des intrants à crédit influencent la rentabilité financière au niveau du producteur. Lors de la campagne agricole 2006/2007, période de l'étude à Diabo, le coton-graine a été acheté aux producteurs à seulement 165 FCFA/kg alors qu'il l'a été en 2014/2015 à 225 FCFA pour une charge à l'hectare qui a faiblement variée à cause des subventions des intrants par l'Etat Burkinabè et les sociétés cotonnières. En effet le sac d'engrais est passé de 13 200 FCA le sac de 50 kg en 2006/2007 à 14 800 FCFA en 2014/2015. Les prix des autres intrants n'ayant pas connu de réelles variations, la charge à l'hectare a donc augmenté d'environ 6 400 FCFA, la dose d'utilisation recommandée étant de quatre sacs à l'hectare.

La culture cotonnière a donc permis la monétarisation de l'économie rurale de Comin-Yanga, permettant du même coup à ceux qui la pratiquent de faire face aux besoins de leurs

exploitations et même de participer à l'effort de développement de la communauté.

2-2-2- Les retombées socio-économiques de la culture du coton dans la Commune de Comin-Yanga

2-2-2-1- Professionnalisation des producteurs

Les revenus procurés par le coton participent à l'achat de matériel de culture attelée et à leur entretien (9,4%). Même si le niveau d'équipement n'a pas varié au cours des cinq dernières campagnes, les revenus cotonniers permettent l'équipement des exploitations en matériels agricoles selon les producteurs auprès desquels les enquêtes ont été menées. Le coton permet aussi le transfert des techniques d'intensification grâce aux différentes formations dispensées aux producteurs et la promotion de l'utilisation de semences certifiées de maïs par les techniciens de la SOCOMA dans le département.

De plus la progression de la culture du coton a en outre été accompagnée par l'accroissement des surfaces de maïs dans la commune de Comin-Yanga même si l'amplitude n'est pas la même qu'au niveau du coton avec l'accompagnement de la SOCOMA pour une plus grande utilisation de semences améliorée.

Par ailleurs, le coton a permis la structuration et l'organisation des producteurs au sein d'organisations professionnelles que sont les GPC, l'UDPC de Comin-Yanga, et en associations villageoises comme c'est le cas à Lamiougou. Ce qui leur facilite l'accès au crédit auprès de la SOCOMA, crédit qui selon leurs déclarations sert non seulement à la culture du coton, mais aussi à celle d'autres spéculations telles que le maïs, le sorgho et le niébé. Cette structuration a permis aux producteurs de construire des magasins de stockage pour les intrants agricoles et de céréales dans certains cas. En effet tous les cinq GPC au sein desquels la présente étude a été menée en possèdent sur fonds propres. Cette organisation leur permet également de participer de façon concertée au développement de leurs localités. En 2013 par exemple les trente-cinq GPC que comptait la commune, à travers l'UDPC de Comin-Yanga, ont fait un appui budgétaire au conseil municipal avec une cotisation de trente-cinq (35 000) par GPC.

2-2-2-2- Amélioration de la mobilité rurale

La culture du coton a engendré la réalisation par le pouvoir public de pistes rurales reliant la commune à d'autres communes afin de faciliter l'évacuation du coton-graine vers les usines d'égrenage. Ces pistes facilitent également le transport de toutes sortes de production vers les marchés ruraux ainsi que la mobilité des populations. L'étude a révélé que l'achat de moyen

de déplacement motorisé est un des principaux postes de dépense des producteurs (18,5% des revenus). De plus, les producteurs de coton de la commune de Comin-Yanga s'organisent au sortir de chaque hivernage à la réparation de certaines pistes avec dans certains cas l'appui de la SOCOMA. Les GPC Buud-manegré, Kohogo et Sakango déclarent l'avoir réalisé au moins une dizaine de fois sur cotisation de leurs membres et l'UDPC a signalé de multiples réparations de pistes chaque année par les producteurs de coton du département avec l'appui logistique de la SOCOMA. L'amélioration de la qualité des pistes et la démultiplication des moyens de déplacement motorisé permettent aux populations de la commune de se déplacer plus fréquemment et plus rapidement dans le cadre de leurs activités quotidiennes

2-2-2-3- Participation à la scolarisation des enfants

Le paiement des frais d'écolage est également une des principales destinations des revenus des producteurs au niveau individuel comme l'a révélé l'enquête (10,5%). Au niveau communautaire les producteurs de coton à travers leur GPC, participent au fonctionnement des écoles de leurs villages. C'est ainsi que le GPC Kamdiokin dudit village participe à l'entretien de l'école à hauteur de soixante-quinze mille francs (75 000 FCFA) par an depuis 2008. En contre- partie, l'APE attend le paiement du coton pour le recouvrement des cotisations des parents d'élèves. Les GPC du village de Lamiougou dont relève le GPC Saagl-Taaba ont contribué à la construction de l'école du village à hauteur d'un million sept-cent-cinquante mille (1 750 000) FCFA, à la réfection d'un logement pour enseignant pour cent-cinquante mille (150 000) FCFA, et à la réalisation du forage de l'école à hauteur de deux-cent-cinquante mille (250 000) FCFA. Le coton permet donc aux producteurs de participer à l'amélioration de l'offre éducative et de prendre en charge la scolarisation de leurs enfants.

2-2-2-4- Amélioration du cadre de vie et de la santé

La construction de maisons d'habitation est une des utilisations des revenus de producteurs. En effet ceux-ci construisent de plus en plus avec des matériaux définitifs grâce aux revenus apportés par la culture de coton. L'enquête a en effet révélé que 14,8% des revenus est destinés à cet usage. Ces revenus leur permettent également de faire face aux frais de consultations médicales et de pharmacie (7% des revenus). En outre, ces revenus participent au niveau communautaire à l'amélioration de l'accès à l'eau potable par des contributions à la réalisation et à l'entretien de forages. C'est ainsi que les GPC du village de Lamiougou dont Saagl-taaba, ont participé au financement de la réalisation de trois forages dans le village à

raison de deux-cent mille (200 000) FCFA par forage. Les revenus issus de la culture du coton permettent donc aux producteurs d'améliorer leur cadre de vie aux plans individuel et collectif.

Le coton participe donc fortement au développement socio-économique de la Commune rurale de Comin-Yanga par les investissements réalisés par les producteurs aux plans individuel et collectif. Au plan individuel, il y a une meilleure sécurisation alimentaire par les effets d'entraînement du coton sur les autres spéculations, la satisfaction des besoins de dépenses de santé, de scolarisation des enfants, une plus grande mobilité, l'amélioration de l'habitat, etc. Au plan communautaire, avec la participation des producteurs de coton à la construction et d'entretien d'écoles et de forages, à l'entretien des pistes rurales, aux activités de la commune, la construction de magasins de stockage des intrants, la culture du coton contribue à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Ces conclusions confirment les résultats des travaux des auteurs consultés dans le cadre de cette étude sauf ceux de l'étude menée dans le département de Diabo où les résultats ont indiqué que même si le coton constitue une source de revenu modeste, sa pratique n'induit aucunement le développement dudit département.

Le coton génère d'importantes ressources monétaires pour les producteurs de Comin-Yanga, mais leur situation reste fragile à cause des fluctuations des cours du coton sur le marché mondial, des aléas climatiques qui affectent la productivité, mais surtout de leurs propres pratiques culturales qui ne garantissent pas la durabilité des systèmes à base coton.

2-2-3- L'impact environnemental

2-2-3-1- Mauvaise gestion de la fertilité des sols

Les pratiques culturales des producteurs de coton de la Commune de Comin-Yanga, malgré l'appui conseil apporté par la SOCOMA, ne sont pas favorables à la conservation de la fertilité des sols. Certaines recommandations techniques comme la rotation des cultures sont pratiquées par les producteurs. Cependant les quantités d'engrais utilisées sont très en deçà des normes recommandées. En effet moins d'un sac d'engrais NPKSB (0,93 sacs) est utilisé à l'hectare par les producteurs enquêtés contre trois (03) sacs recommandés par la vulgarisation et moins d'un sac d'urée (0,67) contre un sac recommandé. Ces quantités sont donc insuffisantes pour restituer aux sols les exportations minérales des récoltes. Par ailleurs, il y a un faible amendement calcique des sols. En effet l'utilisation de la fumure organique est

encore marginale. Seulement 36,7% des producteurs enquêtés possèdent une fosse fumièrre, et le compost qui en sort et le fumier de parc d'animaux restent insuffisants par rapport aux superficies des exploitations. Sur le plan de l'environnement, le problème ne se présente donc pas en termes d'excès d'apport en fumure minérale qui pourrait polluer les nappes phréatiques, mais plutôt en termes de sous-dosage et d'absence d'amendements qui accélèrent l'appauvrissement des sols. En outre, si le coton représente en moyenne sur les cinq dernières campagnes agricoles 40,7% des surfaces des exploitations, il participe donc autant à la destruction du couvert végétal par les défrichements pour un usage agricole.

De plus les producteurs ne se sont pas appropriés les autres actions menées par la SOCOMA dans le cadre de la gestion de la fertilité des sols. Si le maintien de quelques arbres (nérés, karité, faidherbia) dans les parcelles est une réalité, les plantations de légumineuses (faidherbia) encouragées par la SOCOMA ne se sont pas poursuivies. Leur adhésion aux SCV reste très faible car seulement sept(07) chefs d'exploitations l'ont pratiqué lors de la campagne 2014/15 sur 3094 exploitations recensées. Le semis direct est également faiblement pratiqué. Seulement 02 producteurs sur les 30 enquêtés l'ont réalisé lors de la campagne agricole 2014/15. Le labour et le billonnage à la charrue restent donc le mode de préparation des sols les plus répandues. Ce qui accélère le processus de dégradation des sols par l'érosion pluviale.

Cependant les producteurs ne brûlent plus de façon systématique comme c'était le cas auparavant, les résidus de récoltes restés aux champs lors des débroussaillments. Toute chose qui contribue à réduire la dégradation des sols par les eaux de ruissellement.

2-2-3-2- les risques phytosanitaires

L'incidence des ravageurs en culture cotonnière est telle que la lutte chimique est un passage obligé pour garantir la rentabilité de la production. Au Burkina-Faso, la collaboration entre la recherche nationale et les sociétés cotonnières a permis la mise en place d'une protection chimique raisonnée de six (06) épandages en moyenne par campagne agricole sur le coton conventionnel. Le nombre d'épandage a encore connu une forte réduction avec l'adoption par les producteurs, du coton génétiquement modifié (CGM) qui ne requiert que deux traitements d'insecticide par campagne. En outre, avec l'adoption de la technique d'intervention sur seuil par les producteurs, un seul traitement est réalisé sur le CGM dans la commune de Comin-Yanga où la majeure partie des superficies cotonnières ont été en CGM lors des cinq dernières campagnes. Dans l'échantillon de producteurs enquêtés, les surfaces de coton conventionnel ont baissé progressivement au profit du CGM (Figure n°8). Les risques d'intoxication et de

pollution de l'environnement évoqués par les études citées dans la revue documentaire se trouvent subséquemment réduits dans le département de Comin-Yanga.

Conclusion partielle

Le coton est donc la culture prédominante dans les exploitations agricoles au sein desquelles elle est pratiquée dans la commune rurale de Comin-Yanga et sa part y a évolué de façon croissante au cours des cinq campagnes agricoles. Elle est globalement financièrement rentable et économiquement profitable pour les chefs d'exploitation et leur famille, ainsi que pour l'ensemble de la communauté par l'utilisation faite des revenus. Cependant les producteurs ne se sont pas encore appropriés les techniques culturales plus respectueuses de l'environnement proposées par la SOCOMA en vue de garantir la durabilité des systèmes de production à base coton, sauf pour ce qui concerne l'utilisation raisonnée des insecticides.

CONCLUSION

L'étude a montré l'accroissement des superficies cotonnières et du nombre d'exploitations agricoles qui s'adonnent à la culture de cette spéculacion dans le département de Comin-Yanga. Son expansion se traduit également par l'augmentation de la part du coton dans ces exploitations sans compromettre la diversification des cultures. Cette adhésion des producteurs à la culture du coton lors de ces cinq dernières campagnes s'expliquent par la faveur du contexte du prix d'achat du coton-graine aux producteurs et du prix de cession des intrants. L'étude démontre que cette culture procure aux chefs exploitations qui la pratiquent, la majeure partie de leurs revenus, toute chose qui confirme la première hypothèse de l'étude. L'analyse du compte d'exploitation de l'échantillon de producteurs a montré que la production du coton a dégagé une marge nette importante et un bon taux de rentabilité de l'investissement des producteurs lors de la campagne agricole 2014/15. On peut donc dire que sa pratique a été financièrement rentable pendant les cinq dernières campagnes agricoles au cours desquelles le contexte des prix d'achat du coton-graine et des prix de cession des intrants a été favorable. En plus de sa rentabilité effective pendant cette période, le coton a suscité une meilleure organisation et structuration des producteurs. Les revenus procurés leur permettent de faire face aux besoins de leurs familles tels que le paiement des frais d'écolage des enfants et des soins de santé. Ces revenus contribuent également à l'amélioration de leur cadre de vie par la construction de maisons d'habitation, la participation aux réalisations socio-économiques comme la construction de magasins de stockage, la réparation de pistes rurales, la construction d'écoles et la réalisation de forages. Notre deuxième hypothèse est donc également vérifiée, l'étude ayant montré que non seulement sa culture a été rentable pour les producteurs de coton dans la période citée plus haut, mais qu'elle est également économiquement profitable pour l'ensemble de la commune.

En plus de l'appui conseil traditionnel qu'elle apporte aux producteurs de coton, la SOCOMA a entrepris des actions en direction des producteurs de coton de la zone de l'étude, dans le but de promouvoir en leur sein, des pratiques culturales qui *assurent les besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures*. Il s'agit de la promotion des semis sur couvert végétal, des semis directs sans labour, de la production et de l'utilisation de la fumure organique, de plantations d'arbres dans les champs, de l'amélioration et de la diversification des cultures et de la protection phytosanitaires sur seuil. La SOCOMA intègre donc de bonnes pratiques dans ses relations de partenariat avec les producteurs de coton mais les résultats sur le terrain sont mitigés. Les producteurs ont adhéré à la diminution du nombre de traitements en insecticide par l'adoption du coton CGM et de l'application de la technique

de protection phytosanitaire sur seuil, participant ainsi à la réduction drastique des risques de pollution de l'environnement et à une plus grande préservation de leur santé. Cependant les recommandations techniques pour une meilleure gestion de la fertilité des sols ne sont pas appliquées. Ce manque d'adhésion est lié à plusieurs raisons parmi lesquelles figure la problématique de la propriété foncière en milieu rural dont la résolution est un préalable à toute intensification agricole.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages et articles

AGBA Léon et ODOUN- IFA Alexis Addébayo, 2002, *Analyse de la rentabilité économique de la production du coton dans quelques systèmes d'exploitation du Bénin*, Abomey, Université D'Abomey Calavi, Mémoire de fin de formation du premier cycle en économie, 59p.

COMPACIII et SOCOMA, 2014, *Ecole d'entrepreneuriat agricole : cahier de formation*, Ouagadougou, GIZ, 55p.

DIABATE Daouda, 1990, *La culture du coton et transformation socio-économique du milieu rural, l'exemple du village de Morlaba*, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, mémoire de maîtrise de Géographie, INSHUS, 51p.

FAYE Mama Talla, 2011, *Impact des subventions agricoles sur les exportations de coton du Burkina Faso*, Dakar, Université Cheikh Anta DIOP, 78p.

GOMGNIMBOU K. Péoulé Alain, 2007, *Exploitation agricole des ressources naturelles de la région de l'Est du Burkina-Faso : Diagnostic des risques et impacts environnementaux de la culture du coton dans la province de la Kompienga*, 2007, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, mémoire de master de en science et technologie, option Géographie, 82p.

IRA Lassina, 1989, *Culture cotonnière et transformations socio-économiques : le département de Bagassin dans la province du Mouhoun*, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, mémoire de maîtrise de Géographie, INSHUS, 83p.

KAMINSKI Jonathan, 2007, *Réforme de la filière cotonnière burkinabè- retour sur dix ans de mutations : Analyse des impacts économiques et sociaux sur les producteurs et implications des organisations agricoles*, Toulouse, Université de Toulouse, 68p.

MINISTERE CHARGE DE L'ANALYSE ET DE LA PROSPECTIVE DU BURKINA-FASO, 2010, *Etude prospective sur la filière coton*, Ouagadougou, Présidence du Faso, 66p.

MOYENGA Paul Marie, 2008, *Production cotonnière et développement rural au Burkina-Faso : controverses et réalités. Cas du département de Diabo dans la province du Gourma*, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, mémoire de maîtrise de Sociologie, 130p.

PETCHEZI Essohan, 2005, *La confrontation des filières cotonnières africaines à l'épineux problème des subventions des pays développés*, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, 54p.

RENAUDIN Camille, 2008, *Etude sur la vulnérabilité du paysannat cotonnier dans la région Est du Burkina-Faso*, Montpellier, Université Paul Valéry, 81p.

SAMADOULGOU Laury Laurence, 2004, *Coton et organisations paysannes au Burkina-*

Faso, Zeist (Pays Bas), ICCO AD-Zeist, 57p.

SANON Daniel, 2009, *Capital humain et productivité agricole : cas des exploitations du coton du Burkina*, Ouagadougou, Université Ouaga II-UFR/SEG, 76p.

SANOUBA Wenceslas, 2006, *Monographie de la commune rurale de Comin-Yanga*, Ouagadougou, FICOD, 45p.

SOCOMA, 2013, *Rapport annuel Biodiversité 2012*, Fada N’Gourma, SOCOMA, 151p.

SOCOMA, 2014, *Rapport annuel Biodiversité 2013*, Fada N’Gourma, SOCOMA, 148p.

SOCOMA, 2015, *Rapport annuel Biodiversité 2014*, Fada N’Gourma, SOCOMA, 132p.

SY Mamadou, 1992, *Typologie des exploitations agricoles de deux villages de la zone cotonnière du Burkina-Faso : Dohoun et Tiéro*, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, 90p.

TRAORE Mamadou de Sié, 1985, *La culture du coton au Burkina : motivations et résultats*, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, mémoire de maîtrise de Gestion, ESSEC, 178p.

ZAGBAÏ Sery Hubert, BERTI Fabio et LEBAILLY Philippe, 2006, *Impact de la dynamique cotonnière sur le développement rural : Etude de cas de la région de Korhogo au nord et au centre de la Côte d’Ivoire*, n 4, P.325-334.

Sites internet

AICB, 2008, « Note d’information sur la filière cotonnière du Burkina », <www.diplomatie.gouv.fr/fr/>, Consulté le 10 mars 2015.

CIRA, CIEPAC et ARC, 2005, « Etude de faisabilité d’une troisième phase du projet d’appui à la consolidation des organisations de producteurs au sein de la filière cotonnière libéralisée », <www.coton-acp.org/>, consulté le 03 mars 2015.

SCHARTZ alfred, 2009, « L’économie cotonnière des pays africains de la zone franc dans la tourmente de la mondialisation. Une illustration à partir de l’exemple du Burkina-Faso », <www.coton-acp.org>, consulté le 25 février 2015.

SCHARTZ alfred, 12/1999, « Culture du coton, sécurité alimentaire et développement durable dans les savanes de l’Afrique subsaharienne. L’exemple du Burkina-Faso », <horizon.documentation.ird.fr>, consulté le 02 mars 2015

Annexe n°1 : Répartition des GPC de Comin-Yanga par village en 2014/15

Village	GPC
Comin-Yanga	Laguem-Taaba
	Natinga
	Coyin-Tenga
	Koraogo
	Pingd-Wendé
	Coyin-Tenga III
	Buud-Manegré
	Sidwaya
	Watinoma
Dogtenga	Dogtenga I
Kamdiokin	Kamdiokin
Kiougou-Douré	Song-Taaba
Kohogo	Kohogo
Lamiougou	Saagl-Taaba
	Tégue-Wendé
	Wend-Panag
	Yam-Yendé
Sakango	Sakango
	Bass- Yardé
Djingué	Djingué
Sabrado	Sabrado
Zonghin	Zonghin
	Sougri-nooma
	Sougri-nooma Féminin
Vowogdin	Vowogdin
	Zoe-Taa-Yaa-Yandé
	Nong-Taaba
Conzéogo	Buud-Nooma
	Malg-Tenga
Pilédin	Pilédin
Dogtenga II	Zems-Taaba
	Wend-Kuuni
Zolwéoguin	Zolwéoguin
Bangassi	Bangassi
	Wend-Tongo
Kolanga	Kolanga
PKR	PKR
Kiougou-Kandaguin	Laguem-Taaba
	Delwendé

Source : SOCOMA, DPC, SRDSE

Annexe n°2: Répartition des GPC de la Commune de Comin-Yanga en 5 blocs géographiques

Bloc 1		Bloc 2		Bloc 3		Bloc 4		Bloc 5	
GPC	Production coton (kg) 2014/15	GPC	Production coton (kg) 2014/15	GPC	Production coton (kg) 2014/15	GPC	Production coton (kg) 2014/15	GPC	Production coton (kg) 2014/15
Natinga	329 640	Zonghin	77 340	Sagal Taaba	213 780	Kohogo	464 400	Sakango	352 300
Laguemtaaba 1	207 140	Sougrinooma	180 420	Tegue Wendé	97 160	Song Taaba	288 580	Basyardé	155 320
Coyin tenga 1	109 760	Sougrinooma Femmes	18 640	Wend Panga	165 240	PKR	157 960	Laguem Taaba 2	141 840
Coyin tenga 3	207 500	Djingué	110 680	Yaam Yeendé	109 940	Buud Nooma	155 580	Delwendé	173 840
Buud manegré	332 500	Zolwéoguin	81 400	Dogtenga 1	207 280	Maltenga	136 420		
Sidwaya	287 420	Vowogdin	129 900	Kolanga	118 340	Sabrado	396 760		
Wati nooma	197 660	Zoé taab Yandé	76 620	Bangassi	64 700	Pilédin	334 700		
Koraogo	227 880	Nong Taaba	56 840	Wend Tongo	75 480				
Pingdwendé	120 940	Kamdiokin	295 680						
Zemstaaba	277 960								
Wend Kuuni	230 320								

Source : Enquête de terrain

Annexe n°3 : Questionnaire n°1 (Chefs d'exploitation)

Dans le cadre d'une étude sur l'analyse de la rentabilité de la production du coton, et pour bien appréhender les coûts de production, nous vous prions de consacrer une partie de votre précieux temps pour nous donner les informations ci-après. Nous vous remercions d'avance.

Nom et prénoms de l'agent enquêteur :

1-Situation du chef d'exploitation

Nom :

Prénoms :

Village :

GPC :

2-Données sur l'exploitation

2-1 Actifs

Catégorie	Hommes	Femmes
Nombre		

2-2- Disponibilité en matériel

Matériels	daba	Machette	charrette	Appareil de traitement	charrue	Animaux de trait	Autres (à préciser)
Nombre							
Prix unitaire							
Durée d'usage							

2-3 Type de l'exploitation (N,A,E,ET) :

2.4 Les emblavures des cultures

cultures		Coton CGM	Coton conventionnel	maïs	Sorgho	niébé	autres
Superficies En ha par Campagne	2014/15						
	2013/14						
	2012/13						
	2011/12						
	2010/11						

3-Données sur les engrais pour la campagne 2014/15

3-1 Fumure minérale

Nature	Entrée				Utilisation						
	Qté Reçue du GP C	Achat direct		Quantité Reçue d'ailleurs	Vente		Quantité utilisée pour :				don
		Qté	Montant payé		Qté	montant reçu	maïs	coton	Sorgho	autres	
Engrais NPK											
Engrais UREE											
Sulfate de zinc											
Autres (à préciser)											

3-2 Possédez- vous une fosse fumière ?

OUI

NON

Si non Pourquoi:

.....

3-3 Pratiquez-vous l'élevage ? OUI

NON

Si oui, où achetez-vous l'aliment bétail ?.....

4-Données sur les produits phytosanitaires pour la campagne 2014/15

Nature	Entrée				Utilisations					
	Qté reçue Du GV	Achat direct		Quantité reçue D'ailleurs	vente		Qté utilisée pour :			dons
		Qté	montant payé		Qté	montant reçu	coton	niébé	autres	
Insecticides EC										
Herbicide coton										
Herbicide total										
Herbicide cereals										
Autres (à préciser)										

5- Est-ce que le transport des intrants du magasin GPC à la maison et de la maison vers le champ entraîne pour vous des frais supplémentaires ?

OUI

NON

Si oui, expliquez comment et donnez le montant des frais engendrés

.....

6- Mode de culture

Cultures		coton	maïs	sorgho	autres
Mode de culture	Manuel				
	Attelé				
	Motorisé				

Mettre le code correspondant

0 : pas du tout

1 : un peu

2 : moyen

3 : beaucoup

7- Quelle est la proportion du semis direct sur coton lors de la campagne 2014/15(en dixième) :.....

8- Le transport du coton de votre champ ou de votre maison vers le lieu de vente vous a coûté combien pour la campagne 2014/15 ?

9- Faites-vous d'autres dépenses pour la culture du coton ?

OUI

NON

Si oui, à combien à peu près les évaluez-vous ?.....

10-Quelle est la part de chaque culture dans la contribution de vos revenus (en dixième) ?

Coton.....Maïs.....Niébé.....Sorgho Autres (à préciser).....

11-Production cotonnière

Campagne	2014/15	2013/14	2012/13	2011/12	2010/11
Superficie (ha)					
Quantité produite(en tonnes)					

12-A quoi ont servi les revenus issus de la vente du coton pour la campagne passée (2013/14 ou 2014/15) :

RUBRIQUE	POSTE CONCERNE*	MONTANT
Habillement		
Cérémonies		
Construction		
Moyen de déplacement		
Soins de santé		
Remboursement de dettes		
Achat de bétail		
Provisions pour la campagne en cours		
Epargne		
Réparations		
Autres		

Mettre le code correspondant

0: pas du tout 1: un peu 2: moyen 3: beaucoup (*) : Cocher le poste concerné

13-Pensez-vous que la production du coton est rentable pour vous ?

OUI

NON

13-1 Si oui, comment ?

.....

13-2 Si Non, quelle(s) culture(s) vous est (sont) rentable(s) ?

.....
.....

(Enregistrer par ordre de rentabilité décroissante)

14-Avez-vous d'autres problèmes pour la culture du coton ?

OUI

NON

Si oui, citez-les

.....
.....
.....
.....
.....

15- Exercez-vous d'autres activités autres que celles des champs ?

OUI

NON

Si

oui,

lesquelles :

.....
.....

Combien vous y gagnez par jour ou par mois ?.....

16- Développement durable

16-1 Faites le SCV ?

OUI

NON

Si oui, superficie 2014/15 en coton..... et en céréales.....

Si non,

pourquoi ?.....
.....

Activités	Superficies réalisées (2014/15)	Observations
16-2 Lutte sur seuil sur coton		
16-3 Epannage fumure organique		
Autres (à préciser)		

16-4 Avez-vous déjà fait une plantation d'arbres dans votre exploitation ?

OUI

NON

Si oui donnez le nom de l'espèce et votre source d'approvisionnement :

.....

Si non,

Pourquoi ?.....

.....

.....

.....

Merci pour votre franche collaboration

Annexe n°4 : Questionnaire n°2 (adressé aux responsables des GPC et à l'UDPC)

Estimation du coût de la main d'œuvre

Travaux	Nombre d'HJ	Prix d'1 HJ	Total
Epandage fumure organique	3		
Labour	20		
Semis	8		
Sarclages	13		
Buttage	4		
arrachages des herbes	4		
Epandage engrais	5		
Application herbicide	1		
Application insecticides	1		
Récolte	27		
Arrachages des tiges de cotonniers	7		
Débroussaillage	2		
Transport intrants			
Transport coton			
Autres			
Coût de la main d'œuvre			

Annexe n°5 : Guide d'entretien (Responsables GPC et UDPC)

Dans le cadre d'une étude sur l'analyse de la contribution de la production du coton au développement socio-économique, nous vous prions de consacrer une partie de votre précieux temps pour nous donner quelques informations sur les apports de cette culture sur votre communauté. Nous vous remercions d'avance.

- 1- Quelles sont les principales cultures dans votre GPC ?
- 2- Quels avantages tirez-vous de la production du coton ?
- 3- Quelles difficultés rencontrez-vous dans la production du coton ?
- 4- Quelles sont les infrastructures socio-économiques de votre GPC ? Leur mode de financement ?
- 5- Avez-vous déjà entendu parler des SCV, du semis direct ?
- 6- Pratiquez-vous le reboisement dans vos parcelles ? Précisez les espèces et vos sources d'approvisionnement
- 7- De quels types d'appui bénéficiez-vous de la SOCOMA ? (Formations, approvisionnement en intrants coton et céréales, réparation de pistes, aliments bétail, plants, semence amélioré de maïs...)
- 8- L'appui conseil de SOCOMA est-il satisfaisant ? Pourquoi ?

Annexe n°6 : Evolution des superficies des différentes spéculations pratiquées dans les exploitations enquêtées lors des cinq dernières campagnes agricoles

Campagne	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	Taux d'évolution (%)
Coton	42,5	51,5	65	69,25	72,25	70,0
Maïs	22,75	27,25	24,25	26,25	32	40,7
Sorgho	43	36	42,5	37	32,5	-24,4
Niébé	7,25	7,75	7,75	5,25	4	-44,8
Autres	11	13,75	13,5	14,75	22,25	102,3
Totaux	126,5	136,25	153	152,5	163	28,9
Taux d'évolution annuelle(%)		7,7	12,3	0	6,9	

Source : Enquête de terrain

Annexe n°7 : Evolution des parts de chaque spéculacion dans les exploitations enquêtées lors des cinq dernières campagnes agricoles

Campagne agricole	2010/11(%)	2011/12(%)	2012/13(%)	2013/14(%)	2014/15(%)	Moyenne(%)
Coton	33,6	37,8	42,5	45,4	44,3	40,7
Maïs	18,0	20,0	15,8	17,2	19,6	18,1
Sorgho	34,0	26,4	27,8	24,3	19,9	26,5
Niébé	5,7	5,7	5,1	3,4	2,5	4,5
Autres	8,7	10,1	8,8	9,7	13,7	10,2
Totaux	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête de terrain

Annexe n°8 : Evolution des superficies et des rendements coton de l'ensemble des exploitations cotonnières de la commune rurale de Comin-Yanga lors de cinq dernières campagnes agricoles

Campagne agricole	Superficies (ha)	Productions (kg)	Rendements (kg/ha)
2010/11	1299,07	1 084 280	834
2011/12	1957,00	1 854 880	947
2012/13	3421,97	4 737 100	1384
2013/14	5124,78	5 679 880	1108
2014/15	5635,76	7 365 860	1306
Moyenne	3487,72	4 144 400	1188

Source : SOCOMA, DPC, SRDSE

Annexe n°9 : Evolution de la production et de la MARI des cinq dernières campagnes agricoles dans la commune de Comin-Yanga

Campagne agricole	Superficies (ha)	Production (kg)	Rendement (kg/ha)	prix du coton (FCFA/kg)	Valeur de la production (FCFA)	Crédit intrants (FCFA)	MARI (FCFA)	MARI/ha (FCFA)
2010/11	1 299,07	1 084 280	834	182	197 338 960	83 836 051	113 502 909	87 372
2011/12	1 957,00	1 854 880	947	274	508 237 120	111 977 095	396 260 025	202 483
2012/13	3 421,97	4 737 100	1 384	253	1 198 486 300	171 041 978	1 027 444 322	300 249
2013/14	5 124,78	5 679 880	1 108	245	1 391 570 600	323 580 478	1 067 990 122	208 397
2014/15	5 635,76	7 365 860	1 306	225	1 657 318 500	348 254 081	1 309 064 419	232 278
Moyenne	3 487,72	4 144 400	1 188					206 156

Source : SOCOMA, DPC, SCPCG

Annexe n°10: Coût des intrants coton des producteurs enquêtés

N° d'ordre producteurs en quêtés	GPC	Type d'exploitation	Superficies 2014/15 (ha)	Semence (FCFA)	NPKSB (FCFA)	Urée (FCFA)	insecticide (FCFA)	herbicide coton (FCFA)	herbicide total (FCFA)	Total dépenses intrants coton (FCFA)	Dépenses intrants coton/ha (FCFA)	
1	Kohogo	E	1,5	52000	14800	14800	4840	3700	2775	92915	61943	
2	Kohogo	E	1	26000	29600	14800	4840	7400	3700	86340	86340	
3	Kohogo	E	2	52000	44400	14800	9680	7400	3700	131980	65990	
4	Kohogo	E	1	26000	22200	11100	9680	5550	3700	78230	78230	
5	Kohogo	E	1	26000	22200	22200	9680	7400	3700	91180	91180	
6	Kohogo	A	2,5	52000	29600	14800	9680	9250	0	115330	46132	
7	Kohogo	A	3	78000	44400	29600	9680	7400	3700	172780	57593	
8	Kohogo	N	1	26000	29600	14800	4840	3700	3700	82640	82640	
9	Sakango	A	1,5	52000	14800	14800	9680	11100	0	102380	68253	
10	Sakango	A	1	26000	14800	14800	9680	0	5550	70830	70830	
11	Sakango	N	1	26000	14800	14800	9680	5550	5550	76380	76380	
12	Sakango	E	3	78000	22200	22200	4840	18500	18500	164240	54747	
13	Sakango	A	3	78000	22200	22200	14520	18500	12950	168370	56123	
14	Sakango	A	1	26000	14800	7400	4840	7400	7400	67840	67840	
15	Sakango	E	4	104000	37000	37000	9680	14800	18500	220980	55245	
16	Kamdiokin	E	1	26000	14800	14800	9680	14800	9250	89330	89330	
17	Kamdiokin	E	2	78000	44400	14800	9680	18500	18500	183880	91940	
18	Kamdiokin	N	0,75	26000	7400	7400	0	7400	5550	53750	71667	
19	Kamdiokin	E	4	104000	44400	22200	0	20350	20350	211300	52825	
20	Kamdiokin	E	1,5	52000	29600	14800	4840	12950	11100	125290	83527	
21	Kamdiokin	E	1,5	52000	29600	14800	0	29600	25900	151900	101267	
22	Buud Manègré	A	4,5	130000	88800	29600	29040	74000	0	351440	78098	
23	Buud Manègré	A	6	182000	88800	88800	33880	46250	33300	473030	78838	
24	Buud Manègré	E	1,5	52000	29600	14800	19360	18500	14800	149060	99373	
25	Buud Manègré	A	5	130000	59200	59200	0	74000	37000	359400	71880	
26	Buud Manègré	A	7	182000	44400	59200	38720	74000	9250	407570	58224	
27	Saglaaba	E	4	104000	59200	59200	9680	46250	37000	315330	78833	
28	Saglaaba	A	1	26000	29600	0	4840	18500	18500	97440	97440	
29	Saglaaba	E	4	104000	29600	44400	9680	40700	14800	243180	60795	
30	Saglaaba	A	1	26000	22200	7400	4840	22200	7400	90040	90040	
moyenne			2,41	66733	33300	24050	10003	21522	11871	167479	74118	
moyenne à l'hectare					27709	13827	9986	4153	8936	4929		

Source : Enquête de terrain

Annexe n°11: Quantités d'intrants utilisés sur coton lors de la campagne agricole 2014/15

N° d'ordre producteurs enquêtés	GPC	Type d'exploitation	Superficies 2014/15 (ha)	Semence (sacs)	NPKSB (sacs)	Urée (sacs)	insecticide (nombre de traitements)	herbicide coton (sachets)	herbicide total (sachets)
1	Kohogo	E	1,5	2	1	1	1	2	1,5
2	Kohogo	E	1	1	2	1	1	4	2
3	Kohogo	E	2	2	3	1	2	4	2
4	Kohogo	E	1	1	1,5	0,75	2	3	2
5	Kohogo	E	1	1	1,5	1,5	2	4	2
6	Kohogo	A	2,5	2	2	1	2	5	0
7	Kohogo	A	3	3	3	2	2	4	2
8	Kohogo	N	1	1	2	1	1	2	2
9	Sakango	A	1,5	2	1	1	2	6	0
10	Sakango	A	1	1	1	1	2	0	3
11	Sakango	N	1	1	1	1	2	3	3
12	Sakango	E	3	3	1,5	1,5	1	10	10
13	Sakango	A	3	3	1,5	1,5	3	10	7
14	Sakango	A	1	1	1	0,5	1	4	4
15	Sakango	E	4	4	2,5	2,5	2	8	10
16	Kamdiokin	E	1	1	1	1	2	8	5
17	Kamdiokin	E	2	3	3	1	2	10	10
18	Kamdiokin	N	0,75	1	0,5	0,5	0	4	3
19	Kamdiokin	E	4	4	3	1,5	0	11	11
20	Kamdiokin	E	1,5	2	2	1	1	7	6
21	Kamdiokin	E	1,5	2	2	1	0	16	14
22	Buud Manègré	A	4,5	5	6	2	6	40	0
23	Buud Manègré	A	6	7	6	6	7	25	18
24	Buud Manègré	E	1,5	2	2	1	4	10	8
25	Buud Manègré	A	5	5	4	4	0	40	20
26	Buud Manègré	A	7	7	3	4	8	40	5
27	Saghtaaba	E	4	4	4	4	2	25	20
28	Saghtaaba	A	1	1	2	0	1	10	10
29	Saghtaaba	E	4	4	2	3	2	22	8
30	Saghtaaba	A	1	1	1,5	0,5	1	12	4
Moyenne			2,41	2,6	2,3	1,6	2,1	11,6	6,4
Dose moyenne à l'hectare				1,07	0,93	0,67	0,86	4,83	2,66

Source : Enquête de terrain

**Annexe n°12: Part du coton dans l'amortissement du matériel des exploitations
enquêtées**

N° d'ordre producteurs enquêtés	GPC	Type d'exploit ation	Superficies 2014/15 (ha)	daba	Machette	Charrette	Appareil de traitement	Charrue	Autres	Total amorti ssement	Amorti ssement à l'hectare
1	Kohogo	E	1,5	615	410	6560	3570	2091	0	13246	8831
2	Kohogo	E	1	615	410	3881	5950	1913	0	12770	12770
3	Kohogo	E	2	1968	1230	4647	5950	888	0	14683	7342
4	Kohogo	E	1	1538	820	3485	5950	697	0	12490	12490
5	Kohogo	E	1	1230	820	1148	5950	2091	0	11239	11239
6	Kohogo	A	2,5	3075	820	4100	5950	3280	0	17225	6890
7	Kohogo	A	3	2153	410	5740	5950	2870	0	17123	5708
8	Kohogo	N	1	1538	410	0	0	847	0	2795	2795
9	Sakango	A	1,5	1538	0	0	4463	957	0	6957	4638
10	Sakango	A	1	923	615	0	5950	1640	0	9128	9128
11	Sakango	N	1	1538	820	0	0	0	0	2358	2358
12	Sakango	E	3	1312	1025	4783	5950	3280	0	16350	5450
13	Sakango	A	3	1538	410	0	5950	1230	1435	10563	3521
14	Sakango	A	1	1968	1640	0	5950	2460	0	12018	12018
15	Sakango	E	4	3690	820	2870	5950	2460	1435	17225	4306
16	Kamdiokin	E	1	1845	2050	3827	3570	588	0	11879	11879
17	Kamdiokin	E	2	1476	512,5	4783	1785	1025	1230	10812	5406
18	Kamdiokin	N	0,75	574	615	0	0	0	0	1189	1585
19	Kamdiokin	E	4	2952	1845	0	5950	820	4920	16487	4122
20	Kamdiokin	E	1,5	1435	307,5	0	3570	1093	1743	8148	5432
21	Kamdiokin	E	1,5	2460	1845	3690	4463	2023	1722	16202	10801
22	Buud Manègré	A	4,5	2460	3690	3417	8925	2870	0	21362	4747
23	Buud Manègré	A	6	2460	1230	3417	8925	1995	0	18027	3005
24	Buud Manègré	E	1,5	2050	3690	3827	8925	3280	0	21772	14514
25	Buud Manègré	A	5	2870	1640	4100	5950	2870	0	17430	3486
26	Buud Manègré	A	7	2460	1230	3280	8925	3280	0	19175	2739

2IE, mémoire de master spécialisé en Management des entreprises et des organisations, option IDS

27	Saghtaaba	E	4	4592	1845	6560	5950	5740	2050	26737	6684
28	Saghtaaba	A	1	1435	547	0	3570	1913	0	7465	7465
29	Saghtaaba	E	4	1148	513	3417	5100	1913	0	12091	3023
30	Saghtaaba	A	1	1722	1230	0	5950	2187	0	11089	11089
moyenne			2,41	1906	1153	2584	5742	1943	2081	13239	5497

Source : Enquête de terrain